

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DU COVID-19

L'Algérie commande 30 millions de doses de vaccin P. 5

QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ELABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'implication des organisations patronales souhaitée

Page 6

EL DJEÏCH RASSURE ET MET EN GARDE

L'ANP, résolument républicaine



L'ANP rassure les Algériens quant à la protection du pays contre les agressions et trahisons éventuelles mais aussi à propos de la détermination de l'institution militaire à assumer son rôle républicain au service du peuple et de la démocratie. Notamment dans le maintien de l'ordre, en coordination avec les différents corps de sécurité, lors de l'échéance électorale des législatives de samedi. Page 3



TUNISIE-ALGÉRIE,
DEMAIN À 20H30

Plus qu'un match amical

Renouer avec le succès en déplacement, établir un record africain en matière d'invincibilité et améliorer leur position au classement FIFA sont les objectifs des troupes de Belmadi. Page 14

VIOLENCE À L'ENCONTRE
DES PHARMACIENS

Un phénomène qui prend de l'ampleur

Lorsqu'on évoque les pharmaciens, on pense instantanément aux médicaments, à leur rareté et aux «magouilles» et autres «puissants lobbies» qui seraient à l'origine du dysfonctionnement dans la distribution des produits pharmaceutiques. On oublie souvent de mentionner ou de s'arrêter un tant soit peu sur les multiples pressions qu'ils subissent et les agressions physiques devenues récurrentes auxquelles ils font face. Page 7

723 PERSONNES POURSUIVIES DANS
LE CADRE DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT
À RÉCUPÉRER L'ARGENT DÉTOURNÉ

53 requêtes
judiciaires lancées
dans plusieurs pays Page 4



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Jeudi 10 Juin 2021 ■ 7^{ème} année n°662 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

CARNETS DE CAMPAGNE

Bengrina et la «chose» linguistique

Et une dernière pour boucler la boucle. Au dernier jour de la campagne électorale, Abdelkader Bengrina n'a pas raté l'occasion pour provoquer toute une région : la Kabylie

Le leader du mouvement El Bina a commis un ultime dérapage raciste passible de prison puisqu'il s'est attaqué publiquement à une constante nationale en l'occurrence la langue amazighe en la qualifiant de «chose» au lieu de langue, dimanche dernier, dans un de ses meetings. «Le jour où une chose (allusion à la langue amazighe), parmi les revendications de cette région (la Kabylie), a été satisfaite et introduite dans la Constitution, un de ceux qui se trouvent aujourd'hui en prison (en référence à l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia) a eu une discussion avec moi et je lui ai dit qu'en réalité vous êtes en train de négocier entre vous», a-t-il dit, avant de poursuivre : «La gestion de l'État avec l'esprit de la dechra (village) a beaucoup nui, ces deux dernières décennies, à l'édification d'un État juste et égalitaire» dit-il. Ni la justice, ni le chef de l'Etat ne sont intervenus pour mettre cet homme «politique» devant ses responsabilités ou le rappeler à l'ordre. Car depuis le début de la campagne électorale, pas un jour qui passe sans qu'il ne pointe du doigt cette région qu'il stigmatise à tout moment. Son alter ego de la même mouvance idéologique, le président du MSP Abderrazak Makri, a assuré à la Coupole d'Alger lors de la dernière journée que son parti est prêt à faire «le sacrifice» pour retourner au gouvernement comme l'a fait déjà le fondateur du parti Mahfoud Nahnah. «Nous avons quitté le gouvernement (2012) alors que les caisses de l'Etat étaient pleines. Aujourd'hui, les caisses sont vides mais nous voulons, quand même, faire partie», a déclaré Makri. «Nous voulons être dans le prochain gouvernement, l'Algérie a besoin de nous



maintenant et ce n'est pas digne de la quitter», a-t-il martelé. Ensuite, il s'est attaqué à certains partis démocratiques qu'il qualifie de «hizb frança». «Nous serons fidèles aux principes de la déclaration du 1er Novembre pour bloquer la route aux sympathisants de la France (ouled frança)», accuse-t-il. Abderrazak Makri a prédit «une victoire écrasante» lors du scrutin du 12 juin «si l'opération sera transparente et sans fraude» précise-t-il. Avec le début du silence électoral et l'approche du vote, Makri, à défaut de soutenir le Hirak le titille. Il estime que les élections législatives «constituent une opportunité pour la réalisation des objectifs du Hirak populaire, une chance pour le MSP afin qu'il devienne leader à travers cette échéance historique». Makri a fait savoir que son parti était ambitieux et capable de devenir un leader. «Les législatives du 12 juin ne peuvent être semblables aux élections précédentes d'autant que toute manipulation ne sera tolérée par les enfants intègres de ce pays en tête desquels le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et l'Armée nationale populaire», a-t-il souligné.

BAÂDJI LOIN DES RÊVES DE MAKRI

Le SG du FLN, Abou El-Fadhl Baâdji, loin des rêves de Makri, a exprimé sa certitude que «tout succès ou progrès dans

le domaine économique doit être précédé d'une stabilité politique, qui est notre première bataille et qui doit être gagnée par la mise en place d'institutions fortes et permanentes». Il a ajouté que sa formation politique a un programme intitulé «réalisme et ambition», qui a diagnostiqué «minutieusement» les problèmes du pays dans tous les secteurs «loin de toutes les idéologies», et a apporté des solutions à travers ce qu'il a appelé «projet d'une nouvelle société». Baâdji a souligné que cette dernière «s'est déroulée dans des circonstances normales dans lesquelles nous avons ouvert la porte de la candidature devant de jeunes loin de l'argent sale et des soupçons», ajoutant que «ce que nous avons vu tout au long de la campagne et dans toutes les régions du pays en est la preuve que, le FLN conservera sa position de leader». Le président du parti El Fadhr El Djadid, Tahar Benbaïbèche, a exprimé ses «craintes» à l'égard d'une période de transition au vu du «risque qu'elle comporte pour l'unité et la sécurité de l'Algérie». Benbaïbèche a déclaré que son parti est «inquiet» à propos de la proposition d'opter pour une période de transition, revendiquée par ceux qui rejettent les élections législatives, soutenant que la «situation actuelle du pays ne permet pas de débattre de sujets sensibles et dangereux, comme les composantes de l'identité nationale et de la Nation». Il a relevé

qu'une période de transition pourrait avoir des «conséquences désastreuses sur l'unité et la stabilité du pays», soulignant le «rejet catégorique» de cette option, «car les Algériens, en dépit de leurs différences idéologiques, sont attachés à la légalité constitutionnelle et à la poursuite des réformes pour préserver l'unité et la sécurité du pays».

Le président du mouvement El-Islah, Filali Ghouini a indiqué depuis Tindouf, que les nations «se construisent sur l'unité nationale et le renforcement des valeurs de justice et d'équité», appelant à «tourner la page des anciennes pratiques néfastes où les postes se négociaient au vu et au su de tous. Une étape précédente où avaient été malmenées la Constitution, les lois de la République et les bonnes pratiques politiques et démocratiques», a rappelé le président d'El-Islah. Le SG de l'ANR, Belkacem Sahli, a proposé la formation d'un gouvernement d'union nationale, avec «une base politique et populaire représentative de tous les partis» qui auront à siéger au sein de la future Assemblée nationale, issue des législatives. Le SG de l'Alliance a expliqué que la composante du futur gouvernement «devra représenter tous les partis politiques mandatés pour représenter le peuple à l'Assemblée nationale», issu des élections législatives. Pour Sahli, «seul un gouvernement d'union nationale, élargi à tous les partis en plus des partis de la majorité parlementaire, est capable d'accompagner la transition socioéconomique et d'assurer la stabilité même de l'institution présidentielle». Il a également soutenu que la formation d'un gouvernement d'union nationale «contribuera à concrétiser une feuille de route consensuelle et à préserver la stabilité de l'institution présidentielle. En temps d'instabilité politique, même l'institution présidentielle est aussi menacée», a-t-il averti. Mieux, les défis qui attendent l'Algérie exigent la formation d'un gouvernement représentatif de tous les partis pour «entamer les réformes politiques déjà engagées et enclencher un dialogue national, soustrait aux clivages politiques entre partisans et opposants au pouvoir».

Mahmoud Tadjer

MODALITÉS DE RECOURS RELATIFS AUX RÉSULTATS PROVISOIRES LORS DES LÉGISLATIVES

Les précisions du Conseil constitutionnel

Après la campagne électorale, place à la période de silence électoral. Les partis politiques et candidats libres aux élections législatives du 12 juin s'attèlent désormais à mettre en place leurs dernières retouches quant au déroulement de l'opération de vote, notamment la surveillance, la présence au dépouillement voire même les recours dans le cas où il en existerait. Sur ce dernier point d'ailleurs, le Conseil constitutionnel a profité de cette halte qui sépare les candidats en lice, du jour du vote, pour en rappeler les modalités, lors de l'annonce des résultats provisoires de l'élection des membres de l'APN.

Dans un communiqué publié, hier, l'institution que préside Kamel Fenniche, explique que les candidats et les partis politiques en lice aux législatives du 12 juin, «ont le droit d'introduire un recours sur les résultats provisoires de l'élection», et ce, conformément à la Constitution, notamment ses articles 191 et 224, et aux dispositions de l'article 209 (alinéas 3 et 4) de l'ordonnance 21-

01 portant loi organique relative au régime électoral, ainsi qu'au règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel. Les recours doivent répondre à certaines exigences tant sur la forme que sur le fond. Pour les conditions de forme, le Conseil constitutionnel indique que le requérant doit être un candidat, ou une liste de candidats, ou un parti politique participant aux élections dans la circonscription électorale concernée, et dans le cas où les requérants chargent leur représentant de déposer le recours, «il est exigé sous peine de déclaration du rejet du recours en la forme, que le déposant soit muni d'un pouvoir l'habilitant à cette fin».

Aussi, le recours doit être présenté sous forme de «requête, rédigée en langue arabe, déposée par le requérant ou son représentant légalement habilité, directement auprès du service de greffe du Conseil constitutionnel dans les quarante-huit (48) heures suivant la proclamation des résultats provisoires» par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), explique la

même source. Cette requête du recours «doit comporter les nom, prénom, adresse et signature du requérant», et si le requérant est un parti politique ou une liste de candidats, «elle doit comporter la dénomination du parti, l'adresse de son siège, ou la dénomination de la liste et la qualité du déposant du recours habilité à le déposer».

Quant aux conditions ayant trait au fond, le Conseil constitutionnel relève que le requérant «doit exposer l'objet du recours et le fonder sur des moyens et motifs sur lesquels il s'appuie et qu'il explicite dans la requête». Le requérant doit appuyer son recours, ajoute la même institution, «par les moyens et les documents au soutien». Le Conseil constitutionnel a enfin mis à la disposition des candidats, son site électronique (www.conseil-constitutionnel.dz), ses numéros de téléphone (021790041-021790088) ainsi que son siège sis à l'avenue du 11-Décembre 1960 à El-Biar, Alger, pour «de plus amples informations».

A. M.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

EL DJEICH RASSURE ET MET EN GARDE DANS SON ÉDITORIAL L'ANP, résolument républicaine

La revue de l'Armée nationale populaire revient dans son éditorial du mois de juin sur la préparation de haut niveau des troupes, sous la supervision du chef d'état-major, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha.

Un texte qui rassure les Algériens quant à la protection du pays contre les agressions et trahisons éventuelles mais aussi à propos de la détermination de l'institution militaire à assumer son rôle

républicain au service du peuple et de la démocratie. Notamment dans le maintien de l'ordre, en coordination avec les différents corps de sécurité, lors de l'échéance électorale des législatives de samedi.

Pas besoin de formation en didactique des textes pour comprendre que l'éditorial d'El Djeïch distingue les missions régaliennes de l'institution militaire des questions politiques qui ne sont abordées que sous l'angle strictement sécuritaire face aux différentes menaces sur la sécurité intérieure.

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

Rappelant les différents exercices tactiques, accomplis avec succès ces derniers mois et supervisés par le chef d'état-major, le texte de la revue El Djeïch cite le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, qui explique l'importance de cette préparation opérationnelle dans ce contexte de tensions aux frontières et de manœuvres hostiles contre le pays. «La poursuite de l'édification d'une force dissuasive capable de faire face à toute forme d'agression et de trahison, en continuant sur cette démarche scientifique rigoureuse et ambitieuse, qui a pour devise le maintien de la disponibilité opérationnelle pour faire face à toute urgence, au service des objectifs tracés qui sont partie intégrante des grands objectifs et de la stratégie judicieuse adoptée». L'acception «trahison» renvoyant à la complicité passive ou active d'acteurs internes et externes qui ont été à maintes fois indexés, lors du déclenchement des incendies simultanés l'année dernière ou repérés sur les réseaux sociaux où ils animent des pages subversives dans cette guerre dite de «4e génération» contre laquelle les services de sécurité mènent des contre-offensives au quotidien. L'éditorial rassure les citoyens honnêtes et met en garde les félons ou les aventuriers.



CADRE CONSTITUTIONNEL

Enchaînant sur l'actualité nationale, il rappelle l'engagement de l'ANP auprès du Président de la République, chef des armées, ministre de la Défense nationale, pour le bon déroulement du scrutin ce samedi. «Dans le cadre des missions constitutionnelles républicaines de l'ANP», une précision qui s'adresse à ceux qui entretiennent la confusion et qui insinuent que l'armée s'occuperait de la chose politique. «Il (le Président de la République-Ndlr) trouvera toujours à ses côtés une institution militaire qui a fait sienne son combat pour le renforcement de l'Etat de droit et l'enracinement des fondements d'une société démocratique. Une institution fidèle à son serment et à ses engagements, une institution qui a véritablement mérité d'être la digne héritière de la glorieuse armée de Libération nationale.» En effet, lors du dernier Haut conseil de sécurité présidé par M. Abdelmadjid Tebboune, mardi dernier, le Président de la République «a donné des instructions au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire et aux responsables des corps de sécurité pour la sécurisation de l'opération électorale, notamment des bureaux de vote, conformément aux dispositions de la loi régissant et encadrant les élections qui garantit à l'électeur la liberté de vote et criminalise toute atteinte à l'exercice de droit consacré par la Constitution» selon le communiqué de la Présidence qui avertit sur l'intransigeance de l'Etat quant à tout dépassement visant à perturber la sérénité du scrutin.

Nordine Mzala

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU D'ÉMIGRATION CLANDESTINE

4 ressortissants étrangers séquestrés

Les éléments de la Gendarmerie nationale de brigades de recherche des wilayas de Mostaganem et d'Oran ont réussi à démanteler un réseau d'organisation d'opérations d'émigration clandestine impliqué dans une affaire de séquestration de 4 ressortissants étrangers et demande de rançon en contrepartie de leur libération, a-t-on appris hier de la cellule de communication du groupement de Mostaganem de ce corps de sécurité. Le responsable de l'information auprès du groupement de la Gendarmerie nationale, le capitaine Miloud Boumaâraf, a indiqué, à l'APS, que les gendarmes ont réussi à libérer les ressortissants étrangers séquestrés, tous de nationalité marocaine, et à arrêter les éléments du réseau criminel composé de 4 individus. Les éléments du réseau criminel ont enlevé ces émigrés étrangers dans la périphérie de Mostaganem, en les attirant par une tentative d'émigration clandestine à destination de l'Espagne. Ensuite ils ont contacté leurs proches par un intermédiaire leur demandant une rançon pour leur libération, a-t-on fait savoir. Les unités de la Gendarmerie nationale ont pu localiser le lieu de séquestration qui a été bouclé, avant d'arrêter les quatre auteurs, libérer les victimes et opérer la saisie de deux véhicules touristiques et une somme de 40 000 DA. Après avoir avisé le procureur de la République compétent territorialement, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête dans cette affaire et engagé une procédure judiciaire à l'encontre des prévenus pour constitution d'association de malfaiteurs, séquestration et trafic de migrants, selon la même source. Les quatre détenus ont été présentés devant le procureur de la République compétent qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

APS

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN VUES PAR EL DJEICH

«Une garantie pour le changement radical»

Les élections législatives du 12 juin constituent «une garantie pour le changement radical», a souligné la revue El Djeïch dans son dernier numéro, mettant en évidence le rôle de l'Armée nationale populaire en tant que «garante de la démocratie» et veillant à «la préservation de la sécurité du peuple et la protection des institutions de l'Etat». Dans un article intitulé: «ANP, garante de la démocratie», la revue relève que l'ANP «défend les intérêts vitaux et stratégiques du pays, conformément aux dispositions constitutionnelles», ajoutant que les éléments de l'institution militaire ont pour «mission permanente» de «veiller à la préservation de la sécurité du peuple et la protection des institutions de l'Etat». L'ANP constitue, note la même source, «une assise solide sur laquelle repose la puissance de l'Etat algérien», soulignant que l'institution militaire «accompagne et accompagnera en permanence l'Etat dans toutes les étapes de son développement et dans son processus d'évolution vers la démocratie véritable, conformément aux lois de la République». L'ANP est également «engagée dans une nouvelle ère, marquée par la rupture définitive avec les anciennes pratiques et caractérisée par une réelle volonté de reconstruction d'institutions constitu-

tionnelles fortes, à la hauteur des aspirations de l'ensemble des citoyens désireux de vivre dans un pays répondant à toutes les exigences en matière de sécurité, de stabilité et de liberté», ajoute la revue El Djeïch. Quant à la concrétisation de cette démarche, cela «exige d'être conscient de la dimension des défis et enjeux actuels auxquels le pays est confronté et qui, particulièrement en cette conjoncture où, de jour en jour, des parties étrangères orchestrent avec acharnement des menées contre notre pays avec, malheureusement, la complicité de parties à l'intérieur qui tentent vainement de faire obstacle à l'avènement de la nouvelle Algérie dont les prémices sont désormais une réalité», souligne la revue El Djeïch. Aux idées «malveillantes», selon lesquelles l'Armée intervient dans la vie politique, la revue affirme dans ce dossier que «l'ANP est le défenseur acharné de la légitimité constitutionnelle et des mécanismes d'affermissement des institutions constitutionnelles, conformément aux cadres démocratiques», rappelant que lors du blocage politique de 2019, «ces mêmes voix avaient appelé de leurs vœux l'intervention de l'Armée dans les affaires politiques, alors que l'institution militaire s'en était tenue à une feuille de route basée sur des solutions constitu-

tionnelles». «L'ANP ne s'est pas immiscée dans la vie politique, autant qu'elle a veillé au respect de la légitimité en barrant la route aux partisans du vide constitutionnel. Elle a appelé à l'organisation d'élections présidentielles libres et transparentes où le dernier mot est revenu au peuple qui a plébiscité Monsieur Abdelmadjid Tebboune comme président légitime», rappelle la revue. Dans l'article consacré aux élections législatives et intitulé «Une station dans le processus d'ancrage démocratique», la revue relève qu'il s'agit d'une «importante échéance dans l'histoire de l'Algérie qui réside dans le fait qu'il constitue une garantie pour la marche vers la réalisation du changement radical, tel que revendiqué par le peuple algérien». «Tous les indicateurs révèlent la détermination du peuple algérien à participer à la restauration de l'autorité du pouvoir législatif, en choisissant ses représentants en toute liberté et transparence», est-il mentionné dans l'article qui note également que «les tentatives d'embraser la rue en dressant un tableau sombre de la situation et en remettant en question les réalisations, qui ont pris une dimension dangereuse ces derniers temps, sont la manifestation d'une résistance au changement».

Synthèse R. N.

723 PERSONNES POURSUIVIES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT DE L'ETAT À RÉCUPÉRER L'ARGENT DÉTOURNÉ

53 requêtes judiciaires lancées dans plusieurs pays

Le juge d'instruction du pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed a révélé, hier, lors d'une conférence de presse que la justice a émis cinquante trois requêtes judiciaires dans plusieurs pays pour la récupération de l'argent détourné ainsi que 21 mandats d'arrêts internationaux.



Le juge d'instruction qui présentait le bilan d'activités des 9 premiers mois de l'année a indiqué que le pôle pénal financier et économique a été destinataire de 151 saisines dont 57 affaires en voie d'instruction au niveau du pôle pénal. En ce qui concerne le nombre de personnes poursuivies à ce titre par le pôle depuis sa constitution il a révélé le chiffre de sept-cent vingt trois personnes dont cinq cent vingt sept de sexe masculin et quarante-sept de sexe féminin et cent quarante neuf personnes morales. Parmi ces individus poursuivis cinquante-cinq ont été mis en prison alors que cent cinquante et un autres ont été mis sous contrôle judiciaire. La restitution de l'argent détourné et transféré à l'étranger s'annonce complexe et difficile. Le niveau d'application diffère d'un pays à un autre: il y a, d'une part, des pays comme les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne

qui sont généralement prêts à coopérer pour la restitution des fonds détournés, et, d'autre part, des pays comme la France, où a atterri l'essentiel des fonds algériens, qui se montre plus permissive envers ces fonds. La loi française, par exemple, évoque la possibilité de récupérer les capitaux détournés, pas pour les restituer aux pays d'origine, mais pour les verser au Trésor public français ou dans un fonds destiné à financer l'Agence de coopération et d'aide au développement. Le chef de l'Etat a expliqué que la récupération des fonds détournés vers l'étranger, «était tributaire du prononcé des jugements définitifs» dans les affaires intentées à l'encontre des auteurs qui devront, un jour, «dévoiler les emplacements secrets de ces fonds». Il a précisé que la plupart des jugements rendus dans ce cadre «ne sont pas définitifs», certains faisant l'objet de pourvois au niveau de la Cour suprême.

LES OLIGARQUES ONT BÉNÉFICIÉ DE 6 000 MILLIARDS DE DA DE PRÊTS BANCAIRES

Il a promis que les Algériens apprendront, incessamment, de bonnes nouvelles sur la récupération de leur argent volé. «Nous avons commencé à récupérer des biens immobiliers en France, y compris des appartements et des hôtels particuliers», a-t-il souligné, ajoutant qu'il «n'abandonnera pas» ses promesses de récupérer l'argent volé. Il a indiqué que 6 000 milliards de DA de prêts bénéficient aux hommes d'affaires qui n'en ont restitué que 15%. Des fonds transférés, le plus souvent, à l'étranger du fait, comme le soulignait le chef de l'Etat, que des entreprises européennes, activant en Algérie, sont impliquées dans la corruption et dans la surfacturation. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, avait exprimé son regret quant aux obstacles empêchant l'Algérie de récu-

pérer les fonds détournés vers l'étranger lors de son intervention à l'occasion du 14e Congrès de l'Onu pour la prévention du crime et la justice pénale, tenu récemment par visioconférence à Tokyo (Japon). Zeghmati a déclaré qu'«en dépit des résultats positifs réalisés dans le cadre de l'activation des deux conventions onusiennes y afférentes, il est regrettable que des obstacles persistent et empêchent la récupération des avoirs détournés». Le ministère de la Justice a rendu public le mois dernier un premier bilan des biens saisis dans le cadre de la lutte contre la corruption. Le communiqué précise que les opérations de saisies ont eu lieu à travers le territoire national et concernent aussi bien les biens mobiliers qu'immobiliers. La même source révèle que pas moins de 52 723 779 807 DA sont entre les mains de la Justice, dont 393 940 081 50 DA saisis. D'autres devises ont été également saisies, avec des sommes moindres, notant que les sommes sus-mentionnées prennent la forme soit de liquidités, soit de sommes placées sur des comptes bancaires. En monnaie étrangère, le communiqué avance que les services judiciaires ont mis la main sur 1 958 759 euros et 213 536 809 dollars, dont respectivement 678 993 euros et 198 472 171 dollars saisis. Ces opérations ont également permis la saisie de 4 689 véhicules, parmi un ensemble de 4 766, entre les mains des juges, en plus de six bateaux. Pour ce qui est du foncier et de l'immobilier, le département de la Justice fait état de la saisie de 214 lots de terrains, ordinaires ou agricoles, sur un ensemble de 301 qui sont au niveau de la Justice et 119 logements ainsi que 21 locaux commerciaux.

M. T.

RÉFORME DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Installation du conseil scientifique de recherche

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a procédé mardi dernier à l'installation du conseil scientifique de recherche en éducation en présence de la directrice de l'INRE et des membres du Conseil scientifique et ce, après avoir procédé le 22 mai dernier à l'installation officielle des enseignants chercheurs à l'INRE. Ouadjaout a souligné que l'installation de ce Conseil ainsi que l'adoption de son règlement intérieur «témoignent de l'intérêt qu'il accorde à la recherche dans le secteur de l'Education notamment à l'ère des technologies et de l'économie de la connaissance». A ce propos, le ministre a fait savoir que l'installation de ce conseil coïncide avec la présentation du bilan d'activités scientifiques de l'INRE pour l'année 2020 et le premier semestre 2021 outre la présentation du programme

d'activités de l'institut et des projets de recherche à soumettre pour adoption par le représentant des chercheurs fraîchement recrutés dans le but de booster la recherche. Il a souligné que le ministère «a un besoin urgent d'utiliser les résultats de la recherche pédagogique dans la formulation des nouvelles approches pédagogiques dans l'Ecole algérienne, afin d'atteindre l'efficacité et la qualité», rappelant que le Conseil scientifique de l'institut comprend dix-sept membres de chercheurs permanents, dont ceux provenant de régions différentes du pays, et des chercheurs algériens résidant à l'étranger, outre les chercheurs travaillant dans des organismes de recherche dont les domaines sont liés aux activités de l'Institut, et les scientifiques nationaux travaillant et résidant en dehors du territoire national, réitérant

ses remerciements pour avoir accepté de faire partie de ce conseil scientifique. Ouadjaout a également souligné «la haute efficacité» des membres de ce conseil dans leurs spécialisations, et leur volonté dans les domaines de la recherche scientifique en général et de la recherche en éducation en particulier, qui apporteront sans aucun doute une valeur ajoutée et une grande contribution à l'amélioration de la performance de l'Institut, sur laquelle on compte beaucoup pour réaliser les opérations tracées dans le cadre de la vision perspective mise en place par le ministère de l'Education nationale pour atteindre l'Ecole de qualité. Parmi les missions de l'institut «la recherche continue en matière de pédagogie, d'éducation et d'évaluation dans le système éducatif, et dans la préparation et l'expérimentation d'outils pédagogiques et de

supports de soutien et d'assistance pédagogiques, de manière à garantir les besoins du système éducatif en matière de quantité et de qualité». Dans le même contexte, le ministre a indiqué que l'Institut national de l'éducation «travaillera en étroite coordination avec le Conseil national des programmes, après avoir revu la nature juridique de ce dernier, devenu un organisme financièrement et matériellement indépendant». A travers ces deux instances et leur composition humaine hautement compétente, notamment les enseignants chercheurs, le ministère œuvre à construire une nouvelle plateforme contribuant à donner une valeur ajoutée au secteur de l'Éducation et à atteindre les objectifs tracés pour améliorer la performance du système éducatif notamment l'augmentation du niveau de l'Ecole algérienne.

NOUVELLES CONDITIONS D'ENTRÉE POUR LES ALGÉRIENS EN TERRITOIRE FRANÇAIS

Macron envisage de restreindre la délivrance de visas

Le président français Emmanuel Macron envisage de restreindre la délivrance de visas pour trois pays de l'Afrique du Nord, à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Selon les médias français, une réunion exceptionnelle est prévue vendredi prochain par le président Macron, afin de faire le point sur les questions migratoires et surtout pour «accélérer sa politique». Lors de cette même réunion, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, le Garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti et le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian devraient évoquer la relation de la France avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, et la question de «la reconnaissance de ces trois pays de leurs ressortissants que la France a décidé d'expulser». La principale raison qui peut inciter les autorités françaises à prendre cette décision, c'est pour inciter les pays de Maghreb à mieux coopérer concernant l'expulsion des

ressortissants de ces trois pays. «Le taux de délivrance des laissez-passer consulaires, qui permettent à la France d'expulser les ressortissants de ces trois pays, se situe toujours autour de 50%. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie refusent, en moyenne, le retour sur leur territoire d'un ressortissant sur deux que la France souhaite éloigner», rapporte le même source. Aussitôt dit aussitôt fait. L'ambassade de France en Algérie a publié un communiqué concernant les nouvelles dispositions d'entrée sur le territoire français pour les voyageurs algériens. À compter du 9 juin, les flux de voyageurs entre la France et les pays étrangers «seront rouverts selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs». En ce qui concerne les voyageurs algériens, la représentation diplomatique française indique que «les voyageurs en provenance d'Al-

gérie (classée en zone orange), vaccinés avec un vaccin homologué par l'Agence européenne du médicament, peuvent entrer en France sous réserve de présenter un test PCR négatif de moins de 72 h avant l'embarquement». La même source ajoute que «les voyageurs en provenance d'Algérie non vaccinés, ou vaccinés avec un vaccin non homologué par l'Agence européenne du médicament, ne sont autorisés à entrer en France que s'ils justifient d'un motif impérieux, présentent un test PCR négatif de moins de 72h avant l'embarquement, se soumettent à un test antigénique à leur arrivée et à un isolement de 7 jours». Et l'ambassade de conclure dans son communiqué que la preuve de vaccination «n'est valable qu'à la condition qu'elle permette d'attester la réalisation d'un schéma vaccinal complet. Le dispositif annoncé de reprise de l'activité visa est maintenu».

CLASSEMENT MONDIAL
DE SHANGHAI 2021**L'université
Djillali-Liabès de
Sidi Bel-Abbès dans
le top 400**

L'université algérienne Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès figure dans le classement des meilleures universités du monde en 2021. Appelée aussi, le classement de Shanghai, l'université de l'ouest du pays réalise des performances scientifiques appréciables. Ces derniers la placent ainsi parmi le top 400 des universités de la planète.

L'université algérienne a ainsi été classée dans les domaines du Génie civil à la position 101 sur 150, du Génie mécanique à la position 201 sur 300 et des sciences des matériaux à la position 301 sur 400, a indiqué mercredi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué, estimant que cela «traduit la qualité des travaux de recherche de nos chercheurs scientifiques». Le ministère a, également, salué la politique nationale visant à encourager les chercheurs algériens à publier leurs travaux de recherche dans des revues scientifiques indexées dans des bases de données de référence mondiale, dans le but de les promouvoir vers l'excellence. Le classement de Shanghai est un classement académique des universités publié par l'université Jiao Tong (Chine) depuis 2003. Pour l'année 2021, ce classement a concerné des travaux de recherches universitaires dans 54 domaines dont les sciences de la nature, l'ingénierie, les sciences médicales, les sciences de la vie et les sciences sociales.

LA DÉCISION DEVRAIT ÊTRE
PRISE INCESSAMMENT**Vers la réouverture
des salles des fêtes**

Après la reprise partielle des vols, le Comité de suivi scientifique a proposé un autre protocole pour une éventuelle réouverture des salles des fêtes pour l'été 2021, après plus d'une année de fermeture, a annoncé, récemment, le Dr Elias Akhamouk. «Il n'y a rien qui empêche la réouverture et la reprise d'activité des salles des fêtes pour cet été», a-t-il déclaré. Cette mesure devra être, selon lui, accompagnée par un protocole spécial mis en place par le Comité scientifique précisant toutefois que la décision revient aux plus hautes autorités du pays. Le membre du Comité scientifique a tenu à signaler que «plusieurs fêtes de mariage ou autres sont organisées actuellement dans les villes et endroits qui ne sont pas équipés et ne répondent pas aux normes nécessaires pour assurer la prévention. D'où justement la possibilité de réouverture des salles des fêtes avec un protocole sanitaire spécialement conçu pour ça» dit-il encore. Il a expliqué que le Comité scientifique a déjà préparé un protocole sanitaire pour une éventuelle décision permettant la reprise de l'activité pour ces structures pendant cet été. L'intervenant a ensuite cité quelques axes de ce protocole. Il s'agit donc, en premier lieu, de la réduction de la capacité des salles des fêtes à 50%. Les ustensiles de cuisine devront être utilisés qu'une seule fois avec l'obligation stricte du port de masque de protection par tous les présents, dont les invités et le personnel de la salle. Le protocole interdit également la présence des enfants de moins de seize ans.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DU COVID-19

**L'Algérie a passé commande de
30 millions de doses de vaccin**

Une commande d'acquisition de 30 millions de doses de vaccins anti-Covid-19 a été passée avec plusieurs fournisseurs dans le cadre d'un achat bilatéral, a affirmé hier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid.

Le ministre a précisé que deux commandes séparées de 15 millions de doses chacune ont été passées dans le cadre d'achat bilatéral, soit «30 millions de doses qui nous seront livrés», a-t-il affirmé. Il a ajouté également que l'Algérie réceptionnera un quota de 700.000 unités de Sputnik V restant dans le cadre du contrat de 1 million de doses signé avec le partenaire russe. Concernant le dispositif Covax, Benbouzid a tenu à souligner qu'il y aura encore des quantités de vaccin à réceptionner, affirmant qu'initialement un quota oscillant «entre 12 et 16 millions de doses dont beaucoup d'Astra Zeneca était prévu. Nous avons espoir qu'on obtiendra très rapidement les quotas promis. On attend pour les prochains jours une cargaison de 1.4 million dans le cadre de Covax» a-t-il rassuré. Évoquant la campagne de vaccination de masse qui vient d'être lancée à travers le pays, le Pr. Benbouzid a souligné que «pour réussir une opération de telle envergure, nous avons renforcé le dispositif mis en place au lendemain de la validation de la stratégie d'immunisation des Algériens contre le Covid-19» Le ministre a ajouté que la vaccination «n'empêche pas la propagation du virus», mais «l'antidote est là pour empêcher les formes graves et les hospitalisations», considérant que si «on vaccine 60% de la population ce seront 17 millions d'Algériens concernés, alors que 70% représentent 20 millions d'Algériens». Il a signalé que certains pays se satisfont du taux de 50% de la population globale. Près de deux millions d'Algériens ont été vaccinés à ce jour. Le nombre de doses de vaccin acquis jusqu'à présent par l'Algérie a atteint quelque 2 500 000 doses de type Sinovac et AstraZeneca, en



attendant l'acquisition dans les jours à venir de 5 millions de doses supplémentaires. La campagne de vaccination de masse a démarré il y a quelques jours dans 20 wilayas, avant de généraliser l'opération, d'ici la fin de semaine, sur l'ensemble des wilayas. Un nombre considérable de citoyens de différentes catégories d'âge ont été reçus dans le cadre de l'opération de vaccination contre le Covid-19 en dehors

des structures de santé et bénéficié de deux types de vaccins, à savoir Sinovac aux 18 à 50 ans et AstraZeneca à ceux dépassant 50 ans. Pour la seule wilaya d'Alger, cinq espaces supplémentaires ont été ouverts à Bab El Oued (Place Kettani), place du 1er Mai, Dar El Beida, Zeralda et Rouiba.

R. N.

LE TAUX GLOBAL DE REMPLISSAGE DES BARRAGES NE DÉPASSE PAS LES 50%

**Les réserves hydriques atteignent un seuil
historiquement bas**

Le volume des réserves des 80 barrages à travers le territoire national, a atteint à fin mai dernier les 3 380 millions de m³, alors qu'il était de 3 357 hm³ en janvier a indiqué hier le ministère des Ressources en eau. Selon ce département ministériel, les barrages du pays disposent d'une capacité globale de 7 744 millions de m³. Quant aux ressources en eau souterraines, elles sont constituées de 26 152 forages permettant d'assurer une production de 951 hm³/an. Faisant état d'un «déficit hydrique» résultant des effets du dérèglement des conditions climatiques, le ministre des Ressources en eau a expliqué que les derniers épisodes pluviométriques enregistrés se sont traduits par des apports en eau «assez confortables» pour l'est du pays, avec un taux de remplissage des barrages qui a atteint les 70% pour cette région. Par contre, les régions de l'Ouest et du Centre, particulièrement du Grand Alger, restent frappées par une insuffisance significative de la ressource superficielle, constituant à hauteur de 60 % comme la source sollicitée pour l'AEP. Concernant la mobilisation des ressources en eau non conventionnelles, dix grandes stations de dessalement d'eau de mer et 26 stations de déminéralisation des eaux saumâtres ont permis de produire 1,6 million de m³/j d'eau dessalée et 112 475 m³/j d'eau déminéralisée, a souligné le rapport. Les efforts menés par le secteur



des ressources en eau durant le premier semestre 2021 pour le renforcement de l'alimentation en eau potable en vue de faire face à la crise qui sévit par le manque de précipitation et de répondre aux besoins croissants des citoyens ont été couronnés par la mise en service de 70 forages d'un débit de 81 000 m³/jour, a encore indiqué le ministère des Ressources en eau. Selon un bilan d'activité du premier semestre 2021 réalisé par le ministère, 13 autres projets d'alimentation en eau potable (AEP) connaissent un «bon rythme d'avancement», précisant que leurs réceptions interviendront avant le 30 juin en cours. L'impact de l'ensemble de ces réalisations va contribuer à améliorer la desserte de

l'eau potable au profit d'une population de près de 5 millions d'habitant durant la saison estivale, a fait savoir la même source. Pour prévenir des phénomènes d'inondations, il a été souligné que les bilans des opérations de curage et d'entretien des cours d'eau et des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales, a atteint 497 699 avaloirs et regards, 1 448 664 km de collecteurs d'assainissement et plus de 529 000 km de tronçons d'oueds et de canaux d'eau pluviale. En termes d'irrigation agricole, le rapport a précisé qu'en raison de la faiblesse des réserves en eau malgré les moyens mobilisés, «la campagne d'irrigation 2021 s'annonce avec des ressources insuffisantes au niveau du Chellif, critique à l'extrême ouest du pays et davantage menacée dans l'Algérois». Par ailleurs, le rapport du ministère a évoqué des contraintes au niveau de l'activité des EPIC du secteur, évoluant selon lui, dans des conditions «extrêmement difficiles» liées aux contraintes de la faiblesse de la tarification et de l'importante diminution des contributions de l'Etat, octroyées à ces établissements au titre de la sujétion de service public, accordées en compensation de la tarification administrée. Pour y remédier, le ministère a plaidé pour l'octroi d'un appui financier d'un montant global de 24 milliards de dinars pour couvrir «leurs dépenses incompressibles».

ELABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'implication des organisations patronales souhaitée

La Confédération nationale du patronat algérien (CNPA) a appelé hier à l'implication des organisations patronales dans l'élaboration des politiques publiques, estimant que «le dialogue social doit être la source des politiques publiques à mettre en œuvre».

Dans une déclaration rendue publique, l'organisation de Mohamed Saïd Naït Abdelaziz a affirmé que le programme de redressement économique en vigueur apporte des solutions qui pourraient faire «redécoller le pays», appelant à la mobilisation notamment des compétences en vue de renforcer les capacités productives et de conforter la paix sociale. S'exprimant sur la situation générale du pays, l'organisation patronale a soutenu dans sa déclaration que «le programme de redressement en vigueur obtient des solutions qui pourraient faire redécoller notre pays», et ce, malgré «la liste des difficultés et des blocages qui empêchent le pays d'exploiter tout son potentiel et d'avancer». A cet effet, la CNPA a soutenu que le pays a besoin «plus que jamais de mobiliser ses compétences pour imaginer, penser et conduire une nouvelle politique économique et sociale en vue de renforcer nos capacités productives et conforter la paix sociale». Dans ce contexte, il a noté également que «le choix fixé au plus haut niveau de l'Etat pour impliquer la



jeunesse dans la vie publique et politique» s'est traduit, selon elle, par un «engouement pour les élections législatives anticipées», tout en soutenant que «cet objectif d'inclusion et de participation effective de la jeunesse, dans un pays où 70 % de la

population ont moins de 30 ans, est nécessaire au renouvellement des élites politiques et parlementaires». Tout en rappelant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est attelé, dès son installation, «avec conviction et détermi-

nation à redonner espoir à tous les Algériens et à tous les acteurs économiques et sociaux», la CNPA a qualifié cette tâche de «titanesque après 20 ans de laisser faire». «La feuille de route retenue énonce clairement que l'Algérie aujourd'hui a besoin d'une redéfinition totale de son projet politique, économique et social de la nouvelle République. L'option stratégique en vigueur des plus hautes autorités affirme sans détour que les prochaines années seraient décisives pour corriger les dysfonctionnements des institutions de l'Etat, notamment en charge du développement économique et social», a relevé en outre la Confédération. Pour «rompre avec le fatalisme et impulser dans notre pays une nouvelle donne en matière d'accès aux facteurs d'investissement et de production», la CNPA a plaidé pour «une émergence concertée et consensuelle d'un nouveau modèle de croissance inclusif où le patronat a toute sa place et portant toutes ses responsabilités en qualité de créateur d'emplois et de richesse».

Hafid Mesbah

ECONOMIE PANAFRICAINNE

La CGEA plaide pour l'intensification de la coopération



Afin de booster notamment la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza, a plaidé pour la coopération entre les économies africaines, a indiqué la Confédération dans un communiqué. Intervenant par visioconférence aux travaux de la 109e session de la Conférence internationale du travail (CIT), réservée à l'Afrique, tenue à Genève, Mme. Neghza a mis en avant le classement de l'Afrique «comme première zone incitatrice à la croissance économique mondiale, de par sa démographie, ses besoins en produits, infrastructures, services et la richesse de ses ressources naturelles».

«Nous devrions sortir de la spirale d'instabilité caractérisée par l'exportation de ressources naturelles brutes en contrepartie de produits industrialisés vendus à des prix exorbitants», a-t-elle regretté, estimant qu'«il est possible que nous nous entraînions et tissions des partenariats gagnants entre les opérateurs économiques respectifs». Faisant part de «la volonté politique de la majorité des dirigeants africains, à l'instar du président Tebboune, en faveur de la paix, de la stabilité, de la croissance économique et des transactions panafricaines, notamment dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les services», Mme. Neghza a jugé impératif de «multiplier le volume des

échanges au profit de nos peuples et pays». La crise sanitaire mondiale induite par le Covid-19, poursuit-elle, et ses incidences économiques sont une autre preuve que nous devons compter sur nos propres compétences et à l'intérieur de notre continent. Pour ce faire, «il faudrait que nos entreprises et universités s'érigent en de véritables modèles et moteurs de croissance et d'innovation, le but étant d'insuffler aux jeunes de l'espoir, les persuader de l'avenir radieux en Afrique et d'enlever de leur tête la mésaventure de la migration clandestine et ses implications», a-t-elle martelé, plaidant pour la véritable consécration du slogan «l'Afrique aux Africains».

R. E.

AVANT LES STOCKS AMÉRICAINS

Les prix du pétrole progressent

Avant la publication par l'EIA de stocks de pétrole brut attendus en baisse aux Etats-Unis, signal d'une demande qui repart chez le premier consommateur de brut, les cours du pétrole évoluaient hier à de nouveaux sommets. Dans la matinée, le baril de la mer du Nord pour livraison en août valait 72,44 dollars à Londres, en hausse de 0,30% par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet engrangeait 0,27% à 70,24 dollars. Le Brent et le WTI ont atteint 72,83 dollars et 70,62 dollars en cours de séance asiatique, une première depuis respectivement mai 2019 et octobre 2018. Les prix du pétrole «poursuivent leur progression grâce aux signaux indiquant une augmentation de la demande» de brut, estime Richard Hunter, analyste de Interactive Investor. «Le trafic routier reprend dans les économies développées en raison de l'assouplissement des restrictions et l'on s'attend à ce que la saison estivale de conduite traditionnelle aux Etats-Unis soit plus forte que d'habitude, par effet de compensation», continue-t-il. Après une baisse plus forte qu'attendu des stocks de brut aux Etats-Unis jeudi dernier, les investisseurs en attendent confirmation et surveilleront plus tard dans la journée les données de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA). Mardi, la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, l'American Petroleum Institute (API), aux estimations jugées moins fiables, a indiqué que les stocks avaient baissé de 2,1 millions de barils dans le pays la semaine passée. Selon la médiane d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg, ces stocks sont aussi attendus en baisse par l'EIA, de 3,5 millions de barils.

R.E.

GRAINES DE COLZA HUILEUX

Une production de 540 qx attendue à Tlemcen

Au titre de la saison agricole 2020-2021, une production de 540 quintaux de graines de colza huileux est attendue dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué hier la Direction des services agricoles (DSA). La même source a expliqué qu'un rendement de 18 quintaux à l'hectare est attendu pour la campagne de récolte, dont le coup d'envoi a été donné, avant-hier, par les autorités de la wilaya. Tous les moyens humains et matériels nécessaires pour la réussite de cette opération ont été mobilisés, a-t-on fait savoir. Cette production est attendue dans la ferme pilote Hamadouche dans la commune de Cheouane, sur une superficie de 30 hectares réservés à l'intensification des graines de colza huileux, selon la même source, qui a souligné que cette superficie a fait l'objet de suivi, d'irrigation d'appoint et le respect par son propriétaire du parcours



technique de croissance de ce type de plantes. Dans le cadre de l'actuelle saison agricole, une superficie de 50 ha a été cultivée dans le cadre de programme d'intensification des graines de colza au niveau des fermes Hamadouche sur une superficie de 30 ha et Akid Lotfi dans la commune de Sidi Abdelli (20 ha). Une superficie de 20 ha a été également cultivée en colza huileux à la ferme Krib dans la commune de

Sabra, ainsi que 10 ha à la ferme Akid Lotfi, dans le cadre du programme destiné à la transformation du colza en huile végétale, selon la même source. La récolte du colza huileux a été précédée par des séances d'orientation sur les ondes de la Radio Tlemcen, animées par des spécialistes de la DSA et de partenaires activant pour la réussite de cette expérience pilote, abordant la méthode de montage et d'entretien de la moissonneuse-batteuse propre à la récolte de ce produit, a-t-on indiqué. Cette opération, dont la superficie sera élargie lors de la prochaine saison agricole, vise à développer les cultures de transformation et l'extraction des huiles végétales naturelles, ainsi que la transformation du reste en aliment de bétail et la fourniture de la nourriture aux abeilles lors de la période de floraison, a-t-on souligné.

R E

VIOLENCE À L'ENCONTRE DES PHARMACIENS

Un phénomène qui prend de l'ampleur

Lorsqu'on évoque les pharmaciens, on pense instantanément aux médicaments, à leur rareté et aux «magouilles» et autres «puissants lobbies» qui seraient à l'origine du dysfonctionnement dans la distribution des produits pharmaceutiques. On oublie souvent de mentionner ou de s'arrêter un tant soit peu sur les multiples pressions qu'ils subissent et les agressions physiques devenues récurrentes auxquelles ils font face.

De multiples agressions et actes de violence ont été enregistrés, dont ont fait l'objet les pharmaciens, surtout au cours de ces dernières années, notamment le cas d'une pharmacie incendiée, à Tébessa, au mois de mai dernier, par un jeune agresseur, venu s'y approvisionner en comprimés de psychotropes. Et comme la propriétaire a refusé de lui en procurer, le jeune drogué a incendié la pharmacie. Ce qui a causé à la responsable de l'officine des blessures importantes au niveau des jambes. Un autre cas similaire a été constaté, il y a dix jours, à Oum El Bouaghi. Sauf que, cette fois-ci, l'agresseur était en possession d'une arme blanche. Devant cette recrudescence de la violence à l'égard des officines, le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a observé mardi un mouvement de protestation dans la ville d'Ain Kercha (Oum El-Bouaghi) pour dénoncer «les violences et les agressions que subissent les pharmaciens dans l'exercice de leurs fonctions» a-t-on appris d'un responsable syndical. Joint par nos soins, le vice-président du SNAPO, Mourad Chabounia a indiqué que «ces derniers temps, la violence a connu une recrudescence importante». Avant, cette violence était uniquement verbale, constate-t-il regrettant que «ces dernières années, elle est répétitive et, généralement, les agresseurs sont des personnes sous l'emprise de produits psychotropes, ceux qui s'adonnent à la drogue et aux différentes substances psychotropes et en manque pour leur propre consommation ou pour les revendre». Il poursuit : «La



prescription de ces produits est devenue aujourd'hui très sévère. Ce n'est plus comme avant où, sur présentation d'une simple ordonnance, on délivre le produit. Le pharmacien, aujourd'hui est plus regardant sur la conformité de l'ordonnance. Il exige d'abord une ordonnance conforme à la réglementation ». Notre interlocuteur explique que le nombre de drogués augmente chaque jours, « ce qui fait que, précise-t-il, la demande augmente aussi ». En cas de refus ou d'indisponibilité du produit, note encore notre interlocuteur, «le drogué a recours à d'autres moyens comme les menaces, l'agression verbale ou avec

arme blanche, comme ce fut le cas à Tébessa et Oum el Bouaghi». Des actions ou autres initiatives ont-elles été entreprises pour alerter les hautes autorités sur ce fléau qui menace la vie des pharmaciens ? sur ce point, le même responsable a expliqué qu'«il y a longtemps que le syndicat interpelle les autorités compétentes pour protéger le pharmacien à travers l'instauration de l'ordonnance sécurisée en trois souches, et ce ci a été inscrit dans le décret 19-379, signé par le Premier ministre et paru le 31 décembre 2019 au journal officiel qui oblige le médecin à prescrire ces psychotropes sur des ordonnances en trois

couleurs, blanche, jaune et rose. Ces ordonnances à trois couleurs empêchent les docteurs de falsifier leurs ordonnances et par la même, permettent aux vrais malades d'accéder aux médicaments». Il a ajouté dans le même ordre d'idée que le décret en question a été reporté deux fois pour absence d'outil de travail et les ordonnances à souche pour permettre aux médecins de se préparer. « Suite à la nomination du ministre de l'industrie pharmaceutique il a été modifié et complété par le décret 21-196 qui sera applicable à partir du 16 août 2021, protégeant le malade et le pharmacien aussi », explique-t-il. «Le SNAPO a demandé une protection et l'ancrage juridique dans la loi 04-18 relative à la commercialisation des produits psychotropes et des plantes vénéneuses. C'est la loi qui réprime toute commercialisation illicite et qui protège le pharmacien contre toute forme de violence», a-t-il conclu. Pour rappel, en 2019, le SNAPO, a appelé, dans un communiqué les ministères et services concernés à prendre des mesures urgentes, à même de garantir aux pharmaciens l'exercice de leur fonction en toute sécurité et les protéger contre les actes de violence émanant de personnes dépendantes aux psychotropes. Le SNAPO a demandé, par ailleurs, «la publication dans le journal officiel, de toutes les listes des médicaments classés comme substances psychotropes, et la republication du décret ministériel relatif au classement de ces substances, dans le respect des articles 2 et 3 de loi relative à la santé».

Samia. A.

BECHAR

Interpellation de 3 narcotrafiquants en possession de 4,1 qx de drogue

Les éléments de la police judiciaire (PJ), de la sûreté de wilaya de Bechar ont procédé à l'interpellation de trois narcotrafiquants, en possession de 4,1 quintaux de kif traité, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et de l'information de ce corps de sécurité. Cette opération a été rendue possible, suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'introduction imminente de drogue par le suspect, à par-

tir des frontières ouest du pays, a précisé la même source. Après une enquête poussée menée par les mêmes éléments, il a été procédé à l'identification et l'interpellation des trois présumés trafiquants de drogue, la saisie de la drogue en leur possession et du camion utilisé pour son transport à destination de l'Est du pays, ainsi qu'une somme d'argent d'un montant de 300.000 dinars, a-t-on ajouté. Cette

opération a été réalisée en coordination avec les services spécialisés du secteur militaire opérationnel de la troisième Région militaire (3eRM) et sous la supervision de la justice, selon la même source. Présentés à la justice, les trois mis en cause ont été placés en détention provisoire par le juge d'instruction près du tribunal de Bechar, sous les chefs d'inculpation de possession, exposition, commercialisa-

tion, transport et stockage illégaux de drogue, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, et contrebande à un grave degré pouvant menacer l'économie nationale et la santé publique. Ceci, en plus de la violation de la législation et la réglementation en matière de change et des mouvements de capitaux vers et depuis l'étranger, a-t-on fait savoir.

S.A./ APS

Qahwa fi goubli |

Caractère de ...sanglier !

Il n'y a pas pire que les jours sans. On ne sait pas trop quand ils surviennent mais on sait toutefois qu'ils laissent des traces : dégoût, lassitude, humeur maussade, caractère de ... sanglier (juste pour éviter l'autre animal) et tutti quanti. Et là il est fortement recommandé de s'isoler pour ne pas faire subir aux autres (entourage immédiat essentiellement), ce dont ils sont totalement innocents. Et donc en principe inutile de s'en prendre gratuitement, qui plus est, à eux. Il arrive parfois dans la vie que l'on ne soit pas bien dans sa peau sans mobile apparent pourtant...On aimerait tant alors ne pas rencontrer ses proches et ses amis pour qu'ils n'en sachent rien d'abord, ensuite

attendre patiemment que ça passe. Sinon vous risquez justement de passer et essayer votre mauvaise humeur incontrôlée sur des gens que vous chérissez tant...Et qui n'ont rien à voir avec votre état second si l'on ose dire...Notamment ceux qui connaissent votre état premier et naturel. Mais ainsi va l'humain: le matin il est bien et l'après-midi on ne le reconnaît plus...Et c'est cette versatilité qui déroute et fait parfois craindre le pire. Car l'humain n'est humain que le temps de la certitude de l'être...Encore que là aussi aucune certitude n'est de mise...d'ailleurs on vit davantage d'incertitudes que de certitudes avérées. Aujourd'hui j'explore et

sonde mon âme sans aucune prétention de réussite. Parce que trop lisse la paroi...A moins que tout ceci ne soit que billevesées...tant la vie surfe entre "futilisme" et futilités. Et qu'on se prend la tête autant pour des gens qui ne valent pas tous la peine que pour la peine elle-même...Bon ceci dit, ce n'est pas non plus en philosophant qu'on fera avancer les choses hein? Non, bien sûr, je n'ai rien contre la philo. Mais les filous, si... D'où la fameuse filouterie du carburant si vous en percevez l'essence...Il arrive parfois dans la vie que l'on ne soit pas bien dans sa peau : sans raison ni mobile apparents, le comble...

A.Zentar

VACCINATION ANTI-COVID-19 HORS DES STRUCTURES SANITAIRES

Lancement de la campagne à Djelfa

La campagne de vaccination contre la Covid-19, hors établissements sanitaires, a démarré, mardi à Djelfa, en vue de l'élargissement du cercle des bénéficiaires de cette opération et du renforcement des mesures préventives, a-t-on appris auprès du chef du service de médecine préventive et d'épidémiologie à la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Cette campagne de vaccination contre la Covid-19, hors établissements sanitaires, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, portant sur l'ouverture d'espaces de vaccination pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens, âgés de plus de 18 ans, à l'exception des femmes enceintes, de recevoir le vaccin, a indiqué à l'APS, Dr. Azzedine Belaouche, en marge de l'installation, à la place Mohamed Boudiaf du chef-lieu de Djelfa, des tentes destinées à abriter cette opération. Ces tentes ont été dotées de tous les moyens nécessaires, dont un encadrement médical, pour le bon déroulement de cette opération, qui sera ultérieurement élargie aux grandes daïras de la wilaya et à la commune de Kettara, à 240 km de Djelfa, a précisé le même responsable. L'opération a enregistré un engouement des citoyens, marqué par la vaccination d'une moyenne de 40 personnes, aux premières heures de son lancement, a relevé Dr. Belaouche. Ce même responsable a rassuré quand à la disponibilité de doses suffisantes de vaccin pour mener à bien cette campagne. Depuis l'arrivée des premiers lots de vaccins en Algérie, la wilaya de Djelfa a d'abord réceptionné un premier quota de 990 doses, suivi par près de 11 000 autres doses, dans l'attente de recevoir prochainement d'autres quotas, a-t-il rappelé.



SÉTIF : LA COUR DE LA MAISON DE LA CULTURE RÉSERVÉE À LA VACCINATION

La cour de la Maison de la culture Houari Boumediene, située au chef-lieu de wilaya de Sétif, est réservée à partir de mardi, à la vaccination contre la Covid-19 en dehors des établissements sanitaires. Plusieurs tentes ont été ainsi installées et une ambulance a été mobilisée sur place pour cette opération encadrée par un staff médical spécialisé

qui procède à un examen médical des citoyens souhaitant se faire vacciner, avant de leur administrer le vaccin. L'opération s'inscrit dans le cadre des directives du ministère de tutelle pour donner un nouvel élan à la campagne de vaccination en l'étendant à l'extérieur des structures sanitaires en vue de la rapprocher des citoyens, a affirmé à l'APS le directeur de wilaya de la santé et de la population, Abdelhakim Dehane. La vaccination dans des espaces ouverts

donnera une opportunité aux diverses catégories sociales de se vacciner de sorte à «toucher le plus grand nombre d'habitants et parvenir une immunité collective», a ajouté M. Dehane. Toutes les conditions et les moyens humains et logistiques sont mobilisés sur ce site pour «permettre aux citoyens de recevoir le vaccin plus vite et dans les meilleures conditions», a ajouté le même responsable, qui a noté que la vaccination se poursuit, parallèlement, dans les centres de santé affectés à cet effet, à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Depuis le lancement de la vaccination contre la Covid-19, en février passé, la wilaya de Sétif a reçu 80.000 doses pour vacciner 40 000 personnes, a indiqué le directeur du secteur qui a assuré que d'autres lots de vaccin seront reçus par la wilaya pour accélérer l'opération. La situation épidémiologique dans cette wilaya est «stable», a-t-on également indiqué à la direction locale de la santé et de la population, soutenant toutefois que les citoyens doivent faire preuve de responsabilité en respectant les mesures préventives et le protocole sanitaire. Au total, 94 centres dotés de matériel de réfrigération sont réservés à travers la wilaya pour la vaccination contre la Covid-19, lancée le 3 février dernier au niveau de la polyclinique El-Hidhab, rappelle-t-on.

Synthèse R. R.

ATTRIBUTION DE PÉRIMÈTRES AGRICOLES À OUARGLA ET EL-MENIA

Des décisions remises aux bénéficiaires

Six (6) investisseurs agricoles dans les wilayas d'Ouargla et El-Menia ont reçu mardi des décisions d'attribution de périmètres agricoles, préalables à la délivrance de titres de concession, pour le lancement de leurs projets agricoles dans ces régions. L'opération s'est déroulée dans la zone de Hassi-Lehdaou, commune de Hassi-Messaoud (80 km Sud-est d'Ouargla), en présence de la directrice de l'organisation, la planification foncière et du patrimoine au ministère de l'Agriculture et du développement rural (MADR), Mme. Mira Chahira Touami, et du directeur général de l'Office de développement de l'agriculture industrielle (ODAS), M. Slimane Hannachi. Une superficie globale de 6.500 hectares a été attribuée, en vertu de ces décisions, aux six promoteurs agricoles, dont 4.000 ha à trois promoteurs de la wilaya d'Ouargla et le reste aux trois autres issus de la wilaya d'El-Menia. Les promoteurs ont reçu leurs documents et décisions après avoir pris connaissance des superficies qui leur ont été délimitées et attribuées par l'ODAS et les ont approuvées. Intervenant à cette occasion, la directrice de l'organisation et de la planification foncière au MADR a indiqué que cette mesure «vise l'impulsion de l'investissement, structurant, dans les cultures industrielles stratégiques, notamment la céréaliculture, la maïsiculture, la bet-



terave sucrière et les plantes oléagineuses, en vue de contribuer à la réduction de la facture d'importation de ces produits». Elle a aussi pour objectif la consolidation de la numérisation que le gouvernement entend généraliser au niveau des institutions gouvernementales, dont l'examen et l'approbation des dossiers des promoteurs bénéficiaires via la plateforme de l'ODAS en sont une preuve de la concrétisation de cette démarche sur le terrain. L'opération de remise des documents, décisions d'éligibilité et procès-verbaux (PV), intervient en application des instructions du MADR et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2020-2024 du secteur de l'agriculture, a ajouté Mme. Touami. La même responsable a fait

part de la mise via la plateforme de l'ODAS d'une superficie globale de 136.000 hectares, répartis sur sept (7) périmètres délimités au niveau des wilayas d'Ouargla, El-Menea, Timimoun, Adrar et Illizi, à la disposition des promoteurs à des fins d'exploitation. Cette opération est la première du genre depuis la mise en place en mars dernier (2021) de l'ODAS qui a assuré, en une durée ne dépassant pas un mois, l'examen d'une centaine de dossiers de promoteurs postulants, a fait savoir la représentante du MADR. La directrice de l'organisation et de planification au MADR a mis l'accent, en outre, sur l'importance de l'encouragement des projets autofinancés, à l'instar de ce qui se fait dans plusieurs pays.

RÉSEAUX DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

Raccordement de plus de 400 foyers à Ain Témouchent

Pas moins de 312 foyers de la localité Aïssaoui Bouziane relevant de la commune de Hassi El Ghella ont été raccordés mardi au réseau de gaz de ville alors que 100 autres ont bénéficié d'une opération de raccordement au réseau d'électricité au village Siga situé dans la commune d'Oulhaça, selon la Direction de l'Energie de la wilaya d'Ain Témouchent. La directrice locale de l'Energie, Rachida Melhani a, à ce titre précisé que le branchement de 100 foyers au réseau d'électricité du village Siga, financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales constitue la dernière opération d'un programme visant le raccordement de près de 1.062 foyers à travers de 16 zones d'ombre dans la wilaya. Le wali d'Ain Témouchent, M'hamed Moumen a présidé la cérémonie de mise en service du projet de raccordement au gaz de ville de 312 foyers à Aïssaoui Bouziane, une localité classée zone d'ombre dans le cadre d'un programme comprenant 6 121 familles à travers 22 regroupements d'habitats, classés zones d'ombre, selon le même responsable. Par ailleurs, les villages de Beni Ghenam et Ain Bassal relevant de la commune Emir Abdelkader ont bénéficié, quant à eux, de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes chacun, nouvellement mis en exploitation. Selon le chef de l'exécutif de la wilaya, la mise en exploitation de ces projets couronne les efforts consentis en matière de développement des zones enclavées. Il a, à ce titre rappelé que la wilaya d'Ain Témouchent dénombre 140 zones d'ombre ayant bénéficié de 222 opérations pour lesquelles a été allouée une enveloppe financière de 2,06 milliards DA dont 1 milliard DA, inscrites cette année au titre des programmes communaux de développement (PCD) pour la prise en charge de 94 opérations au niveau des zones d'ombre. M. Moumen a fait savoir que les opérations d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement, de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz de ville et d'aménagement urbain, sont des projets prioritaires qui s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des populations des zones d'ombre de la wilaya et d'amélioration de leur cadre de vie.

POUR PRÉSERVER LA SANTÉ PUBLIQUE ET L'ENVIRONNEMENT

La police à pied d'œuvre à Tizi-Ouzou

La police d'urbanisme et de protection de l'environnement de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, intensifie ses contrôles sur le terrain, notamment durant cette période de fortes températures, afin de préserver la santé publique, en veillant sur la préservation de l'environnement, a-t-on appris, mardi, auprès de cette Institution sécuritaire.

Selon la chargée de communication de la sûreté de wilaya, la commissaire principale de police, Djamila Temmar, la brigade de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement multiplie les sorties sur le terrain pour s'assurer du respect des règles régissant l'urbanisme et des lois portant protection de l'environnement afin d'assurer aux citoyens, un cadre de vie sain.

Cette Brigade avait déjà renforcé ses actions sur le terrain depuis l'apparition de la pandémie de la Covid-19, a observé cette même responsable, qui a souligné que l'action pédagogique de sensibilisation sur les risques induits par le non-respect de la réglementation en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement, aussi bien sur la santé publique qu'en terme de poursuites judiciaires encouru par le contrevenants, ont été aussi intensifiées.

Au titre des activités de contrôle, la police d'urbanisme et de protection de l'environnement a traité durant la période allant du 1er janvier au 31 mai dernier un total de 52 affaires dont 22 liées aux infractions aux règles d'urbanisme, 7 dans le cadre de la protection de l'environnement et 23 liées à l'hygiène et santé publique, a-t-on appris de même source.



La commissaire principale de police a expliqué que sur les 7 affaires liées au non respect de la législation relative à la protection de l'environnement, six sont relatives au jet et à l'abandon anarchique

des ordures ménagères et au refus d'utilisation du système de gestion des déchets mis en place par les institutions compétentes. Une affaire porte sur le dépôt de déchets spéciaux ou dangereux avec ceux ménagers. La même brigade a également traité durant la même période, 8 affaires

liées au non respect, par des commerçants, des normes d'hygiène et de santé publique, 2 cas d'abattage clandestin et quatre autres d'entreposage et diversement, sur la voie publique, d'eaux usées, de déchets et autres matériaux, qui génèrent des émanations de mauvaises odeurs et causant des désagréments aux citoyens.

La brigade de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a traité en outre, 8 affaires d'obstruction de la voie et espace publics par l'entreposage de matériaux (carcasses de véhicules, matériaux de construction et autres objets) qui bloquent la circulation ou la rendent difficile et un cas d'exploitations des produits forestiers et leur transport sans autorisation. Certains des contrevenants impliqués dans ces infractions ont été mis en demeure, d'autres présentés au Parquet et des rapports concernant les autres infractions ont été transmis aux autorités compétentes, a souligné la commissaire principale Temmar. Elle a précisé que pour préserver la santé publique et garantir un cadre de vie sain aux citoyens, le travail de contrôle et de sensibilisation sera encore renforcé durant la saison estivale.

AÏN DEFLA

Commémoration du 63^e anniversaire de la mort de Si M'hamed Raïs

La commune de Djellida (Aïn Defla) a commémoré mardi le 63^e anniversaire de la mort du chahid Si M'hamed Raïs, tombé au champ d'honneur en 1958. A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée sur la stèle érigée à la mémoire du martyr au douar Daouadji et la Fatiha du saint livre récitée en présence des anciens moudjahidine et des autorités civiles et militaires à leur tête le wali, Embarek Elm Bar. De nombreux compagnons d'armes du chahid venus de plusieurs régions de la wilaya ont tenu à rendre hommage au chef du célèbre commando Djamaï, dont l'activité a marqué la Wilaya 4 historique. Intervenant à cette occasion, le responsable de l'antenne locale de l'Organisation Nationale des Moudjahidines (ONM), Nadjem Benmira, s'est attardé sur les sacrifices consentis par les chahada sur le chemin de la liberté, soulignant que la commémoration des événements se rapportant à la révolution doit être mise à profit pour expliquer aux jeunes que «l'indépendance du pays

n'a pas été un cadeau offert par le colonisateur mais a été arrachée au prix de nombreux sacrifices». Mettant l'accent sur l'importance de la transmission à la jeune génération des idéaux défendus par les moudjahidine et les chahada pour préserver l'unité du pays, il a invité les jeunes à marcher dans le sillage de leurs glorieux prédécesseurs et à perpétuer leurs idéaux. De son côté, le responsable des moudjahidine de la région de Djellida, également compagnon d'armes de l'illustre martyr, Tayeb Benabbas, a mis en exergue les qualités de Si M'hamed Raïs dont le courage légendaire était donné en exemple dans toute la wilaya 4 historique.

«C'était un responsable militaire hors-pair qui ne reculait devant rien car profondément imprégné de l'amour de la patrie et de la justesse de la cause pour laquelle se battaient ses compagnons d'armes», a-t-il fait savoir. Né en 1931 à Ouled Bouziane dans la commune de Djelida, si M'hamed Raïs a, dès sa tendre enfance, entamé des études

coraniques dans la zaouia familiale avant de rejoindre celle du cheikh Si Ahmed, dans la commune de Bourached. En 1948, il devient membre du Parti du peuple algérien (PPA) chargé de la propagande et du recrutement dans les régions de Miliana, Khemis Miliana et Aïn Defla. Au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), il active avec les éléments chargés de la préparation de la lutte armée à l'instar de Si M'hamed Bouguerra, Mustapha Ferroukhi, El Baghdadi, Si Belkebir et Si Melki. En 1956, son dévouement et son inlassable activité l'ont propulsé au poste de chef de région dans la zone 4 pour les affaires militaires puis à celui de responsable du commando Djamaï qui marqua de son empreinte les combats dans les maquis de Amrouna, El Medad et Palestro. Le 8 juin 1958, Si M'hamed Raïs tomba au champ d'honneur au cours d'un violent accrochage avec plusieurs unités des Bérets noirs au douar Douadji, dans la région de Djelida.

OPÉRATION D'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À BOUIRA

Plus de 190 postes transformateurs concernés

Au total, 193 postes transformateurs et 500 kilomètres de réseau électrique ont fait l'objet d'une vaste opération d'entretien lancée depuis janvier dernier à Bouira, selon les détails fournis mardi par les services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. «Depuis le début de cette opération en janvier jusqu'à la fin mai dernier, les services de nos différents districts ont entretenu 193 postes transformateurs et 500 km de réseau électrique issus de 15 départements de moyenne tension (30 kv)», a précisé la chargée de communication de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira, Widad Benyoucef. «Nos services ont accentué leurs efforts pour garantir aux clients une meilleure desserte de l'alimentation en électricité, notamment en prévision de l'été 2021», a-t-elle expliqué. Selon les explications données par la même responsable, l'opération d'entretien porte sur la mutualisation des moyens et ressources de plusieurs districts qui peuvent être renforcés par l'équipe des travaux sous tension (TST) ou autres, pour réaliser un ensemble d'actions d'entretien du réseau électrique, dans des délais limités. «L'opération d'entretien qui revêt un caractère préventif, a pour objectif de remédier aux points faibles du réseau électrique», a-t-elle souligné. Les travaux d'entretien ont couvert plusieurs régions comme Haizer, Taghzout, Chorfa, Ouled Rached, Ath Laqsar, Takerboust, Djebahia, Bouderbala, Dirah, El Hadjra Zerga et El-Adjiba, a-t-elle fait savoir. «L'opération a touché, entre autres, les quartiers de 140 logements, Amar Khoudja, Ouled belil, Ouled Bouchia ainsi que le centre-ville et la périphérie nord de Bouira. Les localités de Toghza, Beni Hamdoune, Bahalil et une partie de Raffour, ainsi que la zone industrielle d'Aomar et les stations de pompage 2 et 3 ont aussi été touchées par ces travaux d'entretien», a précisé la même source. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité et la continuité de service, la direction de distribution a, en outre, renforcé son réseau électrique en réalisant 21 postes transformateurs supplémentaires sur un total de 22 unités programmées. «Un autre poste est en cours de réalisation et les travaux seront achevés dans les prochains jours», a-t-on indiqué de même source, soulignant que «103 km de lignes électriques de basse et moyenne tension, ont été réalisées sur un total prévu de plus de 113 km», a-t-on détaillé. La même responsable a rappelé, par ailleurs, que la longueur du réseau électrique à travers tout le territoire de la wilaya de Bouira est de 7900 km, dont 4900 km en basse tension et 3000 km en moyenne tension. Ce réseau est alimenté à partir de 05 postes sources 60/30 KV pour une capacité de 420 MVA (Méga volt ampère).

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

Ouverture d'un centre de documentation en Histoire

Un centre de documentation historique a été inauguré mardi à la faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), a-t-on appris d'une enseignante en Histoire dans la même faculté. «L'objectif assigné à ce nouveau centre est de permettre aux étudiants et enseignants chercheurs de disposer de documents nécessaires pour leurs travaux», a-t-elle souligné, ajoutant que,

jusqu'à-là, l'absence de documentation constituait le «principal écueil» auquel ils étaient confrontés. Pour son lancement, Mme Salhi, a indiqué que le fond documentaire initial de ce centre est évalué à près de 1.000 ouvrages et supports, offerts par différents organismes, dont le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 (CNERMNR 54), la direction locale des

moudjahidines et par des enseignants. Un appel sera lancé, à cet effet, à l'adresse d'éventuels donateurs, et des démarches seront également entreprises en direction de différents organismes et maisons d'édition pour «l'enrichissement de ce fond qui reste insuffisant au vu de l'étendue de l'objet d'étude de la filière, qui aborde différentes époques historiques très étalées dans le temps», a-t-elle ajouté.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA D'ALGER
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 NIF N° : 414024000016216
Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 62 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/05/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à l'ensemble des entrepreneurs ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 04/DEP/NA/2021 relatif à l'aménagement et réhabilitation des établissements scolaires du cycle secondaire répartis en 03 ZONES ; Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

PI	Soumissionnaire	Montant de l'offre	Montant corrigé	Délai	NIF	Mont. Total S.T.C	Observation
ZONE N°01 : EDUCATION ALGER CENTRE							
Lot n° 01 : LYCEE FMIR ABD EL-KADER – LYCEE DJILALI GHANEM							
25	STB BEN ZOUAOUI	8.423.250,00	8.423.250,00	02 mois	797509010014051	34	Retenue
LOT n°02 : LYCEE ABD ERRAHMENE IBN ROSTOUM – LYCEE ABDELLAH IBNOUABBASSE							
18	EURL BOSSACO	17.550.360,61	17.546.095,21	03 mois	0611152087836 4	15,66	Retenue
LOT n°03 : LYCEE SAAD DAHLAB – LYCEE SALAH ZAAMOUM							
10	SNC KERMEZLI ET KADIC	11.866.799,00	11.866.799,00	03 mois	063726534393172	34,66	Retenue
ZONE N°02 : EDUCATION ALGER OUEST							
LOT n°01 : LYCEE AMIROUCHE							
20	LTD SMATI	22.777.671,00	21.828.051,00	03 mois	195476340072233	41,66	Retenue
LOT n°02 : LYCEE ZERHOUAL AMAR - LYCEE MOHAMED KHODJA							
44	FTB SAADI ABD SLAM	15.688.507,80	15.688.507,80		176281100153113	31	Retenue
LOT n°03 : LYCEE SAID MOUZARRI							
31	ETR NOUS LAMRI	12.381.851,00	12.381.851,00	75 jours	165051900145410	36	Retenue
ZONE N°03 : EDUCATION ALGER EST							
LOT n°01 : REMDENIA – LYCEE CHAHID BOUSSAÏDI – LYCEE AHMED TATA							
23	KTD MEZIANI FAROUK	27.804.135,80	27.804.135,80	75 jours	180101100379139	36	Retenue
LOT n°02 : LYCEE ABDELMOUMENE – LYCEE SI EL-HOUASS – LYCEE SALAH BOUBNIDER							
27	STB KEFLICHE	22.234.495,50	22.234.495,50	03 mois	79517510307820	40,66	Retenue

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché des résultats de l'évaluation de leurs candidatures et leurs offres technique et financière auprès le service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le BOMOP, ou le portail des marchés publics auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger.

CRÉSUS # 662 DU JEUDI 10 JUIN 2021 -ANEP2116010634

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE BUMERDES
 DAIRA DE KHEMIS EL-KHECHINA
 COMMUNE DE HEMMED
 Hammel, le : 08/06/2021

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux Articles N° 52 et 65 du Décret Présidentiel N° 13-247 du 16/05/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammel, après la consultation des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales parus dans les journaux : (المطابق) 04/04/2021.

CRÉSUS: 04/04/2021

Relatif aux projets :

RÉALISATION DES AIRES DE JEUX EN GAZON SYNTHÉTIQUES :

Lot N°01 : Réalisation D'une Aire De Jeux En Gazon Synthétique A Hai Hafni Brahim
 Lot N°02 : Réalisation D'une Aire De Jeux En Gazon Synthétique A Hai Moudria
 Lot N°03 : Réalisation D'une Aire De Jeux En Gazon Synthétique A Hai Ouled Brahim

Qu'après l'analyse et l'évaluation des offres, la réalisation de ces projets est attribuée provisoirement comme suit :

PI	Nom du projet	Nom de l'entreprise / Identification fiscale	Montant	Délai de réalisation	Mont. Total de choix
01	Lot N°01 : Réalisation D'une Aire De Jeux En Gazon Synthétique A Hai Hafni Brahim	ECT HOUZADI HADJ	5 427 710,00 DA	Quinze (15) Jours	Moins de dix jours après la qualification technique
	Lot N°02 : Réalisation D'une Aire De Jeux En Gazon Synthétique A Hai Moudria	Hai El Chorbaa Cité Jourdain N°348 - Oras	5 427 710,00 DA	Quinze (15) Jours	
	Lot N°03 : Réalisation D'une Aire De Jeux En Gazon Synthétique A Hai Ouled Brahim	NIF : 10563950001225	5 427 710,00 DA	Quinze (15) Jours	

Les autres concurrents et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se renseigner des services de la Commune de Hammel, au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'Attribution provisoire de marché, pour leur connaissance ces résultats, par écrit.

Le soumissionnaire qui conteste cette attribution provisoire peut introduire un recours auprès de la Commission communale des Marchés publics de la commune de Hammel dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, conformément à l'Article N° 62 du Décret présidentiel N°15-247 du 16/05/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

CRÉSUS # 662 DU JEUDI 10 JUIN 2021 -ANEP2116010634



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

L'IRAN ÉLIT SON PRÉSIDENT LE 18 JUIN

Ebrahim Raïssi favori

Les Iraniens sont appelés à choisir un nouveau président le 18 juin à l'occasion d'une élection qui semble jouée d'avance et devrait consacrer la mainmise des conservateurs sur le pouvoir à la faveur d'une abstention peut-être record.

Dans un contexte de grave crise économique et sociale exacerbée par la pandémie du Covid-19, sept candidats ont été autorisés à se présenter à la 13^e présidentielle depuis la révolution de 1979 : cinq ultraconservateurs et deux réformateurs. Le président a des prérogatives limitées en Iran, où l'essentiel du pouvoir est aux mains du guide suprême, l'ayatollah Ali Khameneï. Les deux mandats du sortant, Hassan Rohani, qui ne peut se représenter cette année, resteront marqués par l'échec de sa politique d'ouverture après la dénonciation par les États-Unis en 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien conclu trois ans plus tôt à Vienne. Un bilan que le président Rohani a toutefois de nouveau défendu mercredi en Conseil des ministres : «C'est l'accord sur le nucléaire qui a mis le pays sur la voie du développement (économique), et aujourd'hui la solution au problème du pays est que tout le monde retourne à l'accord». A moins de dix jours de l'élection, le chef de l'Autorité judiciaire, Ebrahim Raïssi, 60 ans, fait figure d'archi-favori, fort des 38% qu'il avait obtenus il y a quatre ans et faute d'adversaire de taille. Le scrutin devrait être marqué par une très forte abstention -ce qui favorise habituellement le camp conservateur - après le record des législatives de 2020 (57%), remportées par une grande coalition conservatrice après la disqualification de milliers de candidats réformateurs ou modérés. A Téhéran, la campagne électorale semble se jouer en sourdine. Hormis celles de M. Raïssi, les affiches des candidats sont presque inexistantes.

«AFFAIBLISSEMENT»

La crise sanitaire, qui limite les rassemblements publics, joue évidemment



un rôle mais, de manière générale, la présidentielle semble susciter peu d'engouement. Un mécontentement général mêlé de désenchantement est palpable dans le pays face à la grave crise économique et sociale provoquée par le rétablissement des sanctions américaines ayant suivi la sortie des États-Unis de cet accord, et amplifiée par la pandémie. A l'hiver 2017-2018 et en novembre 2019, deux vagues de contestation ont été violemment réprimées. Pour Clément Therme, chercheur associé à l'Institut universitaire européen de Florence, le premier enjeu du scrutin est «de rendre le régime plus cohé-

rent en raison de l'affaiblissement du pays». «Face à l'appauvrissement de la population, il s'agit, après la prise de contrôle du Parlement en 2020, de préparer le terrain (...) à la victoire du candidat Raïssi», proche du Guide, déclare à l'AFP M. Therme, pour lequel un autre scénario est "peu probable en raison du faible taux réel de participation évoqué par (les rares) sondages" disponibles (moins de 40%). La campagne électorale se déroule en même temps que des négociations à Vienne pour remettre sur les rails l'accord sur le nucléaire et obtenir une levée des sanctions américaines, mais une percée dans

ces discussions paraît peu envisageable avant le scrutin.

«ENNEMIS DE L'ISLAM»

Face à des appels au boycottage des élections lancés de l'étranger sur les réseaux sociaux,

M. Khameneï a exhorté ses concitoyens à ne pas faire le jeu des «ennemis de l'islam» et à se rendre aux urnes. Le guide a également ordonné aux candidats de ne parler que d'économie. Après l'invalidation de plusieurs candidats qui auraient pu concurrencer sérieusement

M. Raïssi, ceux qui restent ne semblent pas en mesure de l'inquiéter. Du côté des ultraconservateurs, Mohsen Rézaï, ancien commandant en chef des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, a déjà échoué à deux présidentielles (en 2009 et 2013, après s'être désisté en 2005 à quelques jours du scrutin). Déjà candidat en 2013, Saïd Jalili, ancien secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, avait obtenu 11,4% des voix, arrivant troisième, juste devant le général Rézaï (10,6%). Les deux autres ultraconservateurs en lice, Amirhossein Ghazizadeh-Hachémi et Aliréza Zakani, sont peu connus du grand public, tout comme les deux réformateurs, Abdolnasser Hemmati, ex-président de la Banque centrale, et Mohsen Mehrizadeh, un ancien vice-président. Ces deux derniers ne peuvent même pas se prévaloir du soutien de la principale coalition réformatrice. En plus du président de la République, les Iraniens sont appelés le 18 juin à renouveler les conseils municipaux. Un deuxième tour est prévu le 25 juin entre les deux candidats à la présidence ayant obtenu le plus de voix si aucun n'a obtenu la majorité absolue.

AFP

ARRÊTÉ POUR LE MEURTRE D'UN MILITANT

L'Irak libère un commandant pro-Iran

Bagdad a libéré hier un commandant du Hachd al-Chaabi, deux semaines après son arrestation qui avait donné lieu à une démonstration de force de cette coalition paramilitaire intégrée à l'Etat, relançant le débat sur la capacité des autorités à contenir les pro-Iran. Arrêté le 26 mai, officiellement car suspecté d'avoir ordonné le récent assassinat d'une figure de la contestation antipouvoir, Qassem Mouslah a paradé dans les sanctuaires chiites de Kerbala, sa ville sainte à une centaine de kilomètres au sud de Bagdad mercredi à la mi-journée, ont constaté des journalistes de l'AFP. «Les juges ont rendu la justice, ils ont terminé leur instruction et conclu à ma libération», s'est félicité M. Mouslah auprès de l'AFP. De son côté, une source gouverne-

mentale a dénoncé le rôle des juges dans un des pays les plus corrompus au monde, où les tribunaux sont régulièrement accusés de statuer en faveur de parties ayant versé des pots-de-vin ou bénéficiant de soutiens de partis ou de groupes armés. «Le gouvernement a présenté toutes les preuves disponibles mais les juges ont décidé de le libérer à cause des pressions qu'ils subissaient», a affirmé à l'AFP cette source gouvernementale. Aussitôt après l'arrestation de Qassem Mouslah, les forces de sécurité avaient dû fermer la «zone verte» de la capitale, quartier ultra-protégé où se trouvent le Parlement, les bureaux du Premier ministre et l'ambassade américaine, car les combattants du Hachd en armes l'assiegeaient à bord de blindés. «Des communi-

cations téléphoniques au sujet des assassinats entre Mouslah et les exécutants, des messages de menaces aux proches, des témoignages, des explications obtenues en interrogatoire ont été fournis», impliquant M. Mouslah dans les assassinats d'au moins deux militants à Kerbala, Ehab al-Ouazni et Fahem al-Taï, a précisé le responsable gouvernemental. Hier, dans le sanctuaire chiite où les soutiens de M. Ouazni avaient chanté «Iran dehors» et «le peuple veut la chute du régime» il y a un mois autour de son cercueil, M. Mouslah a salué une foule qui l'acclamait. «Qassem est revenu victorieux», proclamaient des pancartes brandies par des partisans qui jetaient des bonbons. «C'est une victoire de plus pour le Hachd contre ceux qui le visent d'ici et de l'étran-

ger», s'est félicité Saad al-Saadi, un responsable du Hachd à Kerbala. L'Irak a été le théâtre de la répression sanglante (600 morts, 30.000 blessés) d'une révolte populaire inédite fin 2019 et les assassinats de militants se poursuivent. Toutefois, les accusations contre M. Mouslah en cachent d'autres, selon une source au sein du Hachd. L'homme, haut commandant du Hachd dans l'ouest désertique où se trouve notamment Aïn al-Assad, est également accusé d'être lié à des tirs de roquettes sur cette immense base qui abrite de nombreux soldats américains, affirme cette source. Elle ajoute que M. Mouslah n'était plus en détention depuis des jours, mais retenu dans l'un des QG du Hachd où il était interrogé.

BIRMANIE

Risques de «morts en masse», avertit l'ONU

Le rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Birmanie a averti que la faim et les maladies risquaient de provoquer des «morts en masse» après les combats dans l'est de ce pays dans le chaos depuis le coup d'Etat militaire du 1^{er} février. Dans l'Etat Kayah (Est) proche de la frontière thaïlandaise, des combats se sont intensifiés ces dernières semaines. Des habitants ont accusé l'armée d'avoir tiré des obus d'artillerie, tombés près de villages. Le bureau de l'ONU en Birmanie a estimé mardi qu'environ 100.000 personnes avaient été déplacées par ces nouveaux combats. Il a fait état d'un

«besoin urgent» de nourriture, d'eau et d'abris alors que les restrictions aux déplacements imposées par les forces de sécurité retardent l'acheminement de l'aide indispensable. «Les attaques brutales et indiscriminées de la junte menacent la vie de plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dans l'Etat Kayah», a tweeté mardi le rapporteur spécial de l'ONU Tom Andrews. «Beaucoup ont été forcés de s'enfuir dans les forêts environnantes, sans eau ou nourriture ni

abri». «Des morts en masse en raison de la famine, des maladies et des risques, à une échelle que nous n'avons pas encore

connue (...) pourraient se produire dans l'Etat Kayah sans action immédiate». La Birmanie est dans la tourmente et son économie paralysée depuis le coup d'Etat militaire du 1^{er} février et la brutale répression de toute contestation a tué plus de 800 personnes, selon une ONG locale qui recense les victimes. Des affrontements ont éclaté en plusieurs points du pays et des habitants ont parfois formé leurs propres «forces de défense» en particulier dans les quartiers particulièrement frappés par la répression. L'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) a entrepris des efforts diplomatiques pour tenter de régler la crise, mais

les luttes intestines au sein de cette organisation n'ont pas permis d'enregistrer des progrès. Du côté de la Chine, alliée traditionnelle des généraux birmanes, le ministre des Affaires étrangères Wang Yi a réitéré mardi que la politique de Pékin envers son voisin «n'est pas affectée par les changements dans la situation interne et extérieure de la Birmanie» «La Chine a soutenu, soutient et soutiendra la Birmanie à choisir une voie de développement qui lui convient», a ajouté M. Wang lors d'une rencontre à Chongqing avec le ministre birman des Affaires étrangères nommé par la junte, U Winna Maung Lwin.

GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

Efficacité, composition, norme

En pleine épidémie de coronavirus, les solutions et gels hydro-alcooliques sont conseillés pour éliminer le virus des mains et réduire sa transmission. Mais une analyse montre que 73% des produits analysés sont soit non conformes soit non conformes et dangereux. Conseils pour acheter un produit de qualité.

Les solutions et gels hydro-alcooliques sont très fortement utilisés depuis le début de l'année 2020 en raison de la pandémie de coronavirus, seul ou en complément du lavage des mains.

QUELS SONT LES PRODUITS EFFICACES ?

En pleine épidémie de coronavirus, les autorités sanitaires recommandent l'utilisation de solutions et gels hydro-alcooliques en l'absence d'eau et de savon.

Mais les produits présentés sous forme d'une solution ou d'un gel hydro-alcoolique peuvent ne pas être efficaces, en particulier s'ils contiennent une teneur en alcool trop faible.

→ Seules les solutions ou gels hydro-alcooliques ayant une teneur en alcool (éthanol, propan-1-ol ou propan-2-ol), exprimée en volume, d'au moins 60 % ou répondant à la norme EN 144766 sont efficaces en matière de désinfection.

→ Le nom de l'alcool utilisé dans le produit ainsi que sa concentration doivent être précisés sur l'étiquetage du produit ; si le produit répond à la norme EN 14476, cela doit aussi être mentionné.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil à votre commerçant afin qu'il vous confirme si l'effet virucide du produit est bien avéré.

QUE CONTIENT UN GEL HYDRO-ALCOOLIQUE ?

Les solutions hydro-alcooliques sont des gels à la base stérile c'est-à-dire qui ont un milieu qui ne permet pas la prolifération des bactéries, voire qui éradique 99 % des bactéries, elles contiennent :

- de l'alcool : actif qui agit rapidement sur les bactéries, les virus (herpès, entérovirus...) et les champignons,
- un émoulliant qui garantit un bon état cutané (glycérine par exemple),
- un antiseptique (parfois).

LE GEL EST-IL PLUS EFFICACE QUE LE LAVAGE DES MAINS ?

Les solutions hydro-alcooliques peuvent diminuer de 60% les contaminations inter-humaines, mais elles ne dispensent pas d'un lavage de mains avec de l'eau et du savon (elles ne sont pas détergentes).

Elles sont par contre utiles quand on ne peut pas se laver les mains, par exemple dans les transports en commun. Aujourd'hui la plupart des virus et des épidémies se transmettent par les contacts inter-humains, pas forcément de peau à peau mais surtout de peau à matériel.

UTILISATION

Les solutions hydro-alcooliques peuvent s'utiliser au long cours parce que les virus et les contaminations il y en a toute l'année. Il faut par contre favoriser leur recours en période épidémique.

Comment : verser du gel hydro-alcoolique dans le creux d'une main (les mains



doivent être propres (non souillées) et sèches sinon l'efficacité antiseptique de l'alcool diminue). Frictionner les mains paume contre paume/dos des mains/entre les doigts/les dos des doigts/les pouces/le bout des doigts et des ongles) jusqu'à ce qu'elles redeviennent totalement sèches (preuve que l'alcool a bien été absorbé). Généralement, le temps de friction est d'au moins 30 secondes. Ne pas rincer.

Pendant l'épidémie de coronavirus : compte tenu des modes de transmission du SARS-CoV-2 (directe par gouttelettes ou indirecte par les mains), l'hygiène des mains doit être réalisée fréquemment dans tous les milieux communautaires (domicile, écoles, lieux de travail, etc.) Soit via le lavage des mains à l'eau et au savon ou via une FHA (friction au gel hydro-alcoolique) avec un produit contenant au moins 60% d'alcool. Il faut le faire :

- Après toute manipulation d'un masque (tout type de masque).
- Avant de préparer les repas, de les servir et de manger.
- Avant de sortir de chez soi.
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.

• Après avoir rendu visite à une personne malade.

- Après chaque sortie à l'extérieur.
- Après avoir pris les transports en commun (ou partagés).
- Après être allé aux toilettes.
- Après avoir touché aux parties communes d'un immeuble.

Il est recommandé de se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes puis de les sécher avec une serviette propre ou à l'air libre.

CONSERVATION

Une fois que le flacon de la solution hydro-alcoolique a été ouvert, il n'est plus stérile c'est-à-dire que même si vous refermez le bouchon à chaque fois, il doit être consommé dans le mois suivant l'ouverture pour rester efficace et après il faut le jeter. Il est ainsi conseillé de choisir des petits flacons qu'on va finir vite plutôt que des gros qui durent longtemps.

PRÉCAUTIONS

Si l'efficacité des solutions hydro-alcooliques dans l'élimination des virus

et bactéries n'est plus à prouver, elles doivent être utilisées avec précautions dans certains cas :

Chez les enfants : Il faut faire attention si on en met avant de manipuler un bébé ou avant de donner à manger à un enfant parce qu'elles sont très fortement dosées en alcool, ça peut piquer les yeux et donner un goût désagréable à la nourriture.

De plus, attention si on en met sur les mains des petits qui mettent beaucoup de choses à la bouche ou se frottent les yeux, toujours à cause de l'alcool.

Je dirai qu'à partir de l'âge de 5-6 ans, ils sont en âge de comprendre qu'il faut bien frotter jusqu'à ce que ce soit bien sec.

Quand on a la peau fragile : Les solutions hydro-alcooliques ne sont pas allergisantes mais ça reste de l'alcool donc pour quelqu'un qui a une peau fragilisée parce qu'il y a par exemple du psoriasis ou de l'eczéma, il y a une inflammation de l'épiderme et cela peut l'altérer.

Quand on a une plaie à vif : Beaucoup de gens se servent de ces solutions pour désinfecter les plaies mais il ne faut pas. Ça fait mal et on a aujourd'hui des solutions aqueuses dans les désinfectants c'est-à-dire de l'alcool désinfectant mais diluée dans de l'eau qui permet de ne garder que le principe actif du désinfectant sans piquer.

Les recommandations pour la prévention et le traitement des lésions cutanées de la main édictées par l'OMS comprennent :

- des soins dermatocœsmétiques, essentiels dans la prévention, avec utilisation :
 - d'émoullissants et de crèmes hydratantes plusieurs fois par jour,
 - de savon (pain ou gel nettoyant) ayant un pH proche de celui de la peau (5,5 à 6,5), sans parfum et sans antibactérien pour le lavage des mains,
 - de crèmes cicatrisantes en cas de fissure ou d'érosions.

- des traitements médicamenteux :
 - corticostéroïdes topiques pour les cas les plus graves de lésions eczématiformes, la dyshidrose, la dermatite de contact, en s'assurant de l'absence de surinfection bactérienne ;
 - antihistaminiques pour soulager les démangeaisons.

Les frottements de mains lors des travaux professionnels, ménagers ou de bricolage, ainsi que le port prolongé des gants doivent être évités.

Gel hydro-alcoolique dans l'oeil : risques, que faire, chez l'enfant ?

Le danger des solutions hydro-alcooliques pour les yeux réside dans leur teneur en alcool. Les gels contiennent 60 à 80% d'alcool or l'alcool est toxique pour les cellules épithéliales qui sont en surface de l'oeil.

Cela crée un ulcère donc une perte de la couche superficielle des cellules. Si cette surface reste sans son épiderme trop longtemps, il y a un risque d'infection comme on l'a sur la peau en cas de plaie.

On observe alors un retard de cicatrisation. Normalement, l'enfant cicatrise rapidement en 48 à 72 heures mais là on observe lors des contrôles, que la cicatrisation n'est pas complète.

Certains restaient avec un ulcère plusieurs jours et pour deux d'entre eux sur les six cas que nous avons eu, ils ont dû avoir une chirurgie pour mettre un pansement biologique au niveau de l'oeil.

QUE FAIRE EN CAS DE PROJECTION DANS L'OEIL ?

Rincer abondamment avec de l'eau, au moins 30 minutes même si ce n'est pas évident avec les enfants très jeunes, c'est important. On peut aussi utiliser du sérum physiologique si on en a. Aller ensuite consulter sans attendre.

QUAND CONSULTER ?

Dès lors qu'un enfant reçoit du gel hydro-alcoolique dans l'oeil, il faut qu'il soit vu par un ophtalmologue. Même si quelques heures après la projection, il n'a plus mal.

Car l'alcool contenue dans la solution hydro-alcoolique a petit à petit un effet anesthésiant sur la cornée de l'oeil. La douleur est moindre mais les dégâts sont bien là. Plus vite l'enfant est pris en charge, mieux la cicatrisation se fera. Même conseil chez l'adulte (même si les cas sont

beaucoup plus rares), il faut consulter.

QUELS SIGNES EN CAS DE PROJECTIONS DANS L'OEIL ?

La projection de solution hydro-alcoolique dans l'oeil fait mal. L'enfant se plaint de la douleur l'empêchant d'ouvrir ses yeux.

QUELLES PRÉCAUTIONS ?

Pour éviter l'accident, il est conseillé aux parents de prendre eux-mêmes la solution hydro-alcoolique et de l'appliquer sur les mains de leurs enfants : Les enfants aiment bien appuyer sur les pédales des distributeurs, c'est pour ça que les accidents augmentent, mieux vaut que les parents le fassent pour eux. Autre recommandation de l'ophtalmologue : apposer des autocollants sur les distributeurs pour mettre en garde les parents sur le risque de projection dans les yeux de leurs enfants.

CONTRIBUTION

UN CLIN D'ŒIL À AHMED BENAÏSSA

Voix rugueuse et indescriptible talent

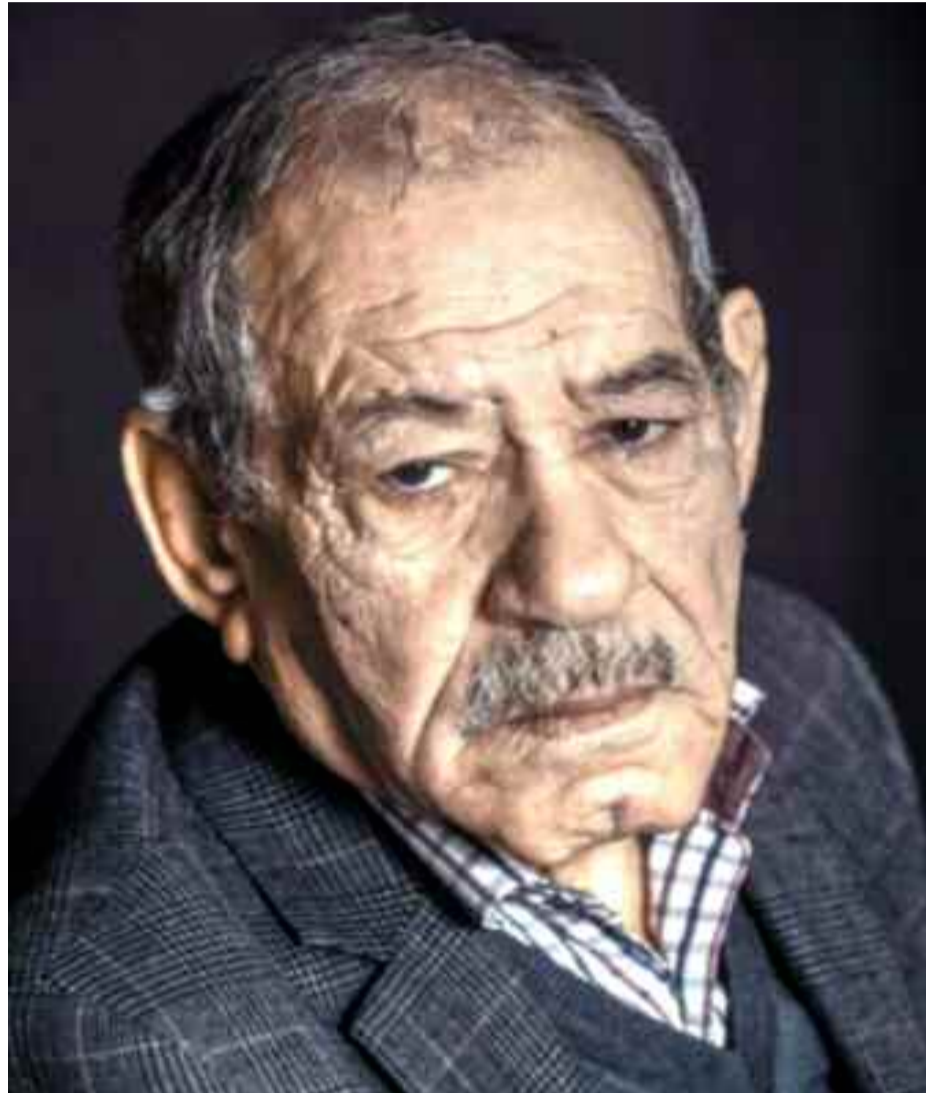
Ahmed Benaïssa, qui ne connaît ? Acteur, comédien, dramaturge et metteur en scène il a ce don d'ubiquité qui lui permet de surfer sur tous les registres. Et avec un égal bonheur qui plus est. Véritable monstre sacré du septième art, il sait tout autant être non moins à l'aise dans d'autres ailleurs. Tout en étant l'un des rares hommes des planches, des petits et grands écrans, à faire valoir ses capacités et compétences connues et reconnues à franchir rapidement le cap de l'interprétation (souvent magistrale), avant de grandir davantage en enjambant un autre cap encore plus ardu : celui de l'incarnation. Mais quelle est donc cette véritable bête de scène (s) que tente de nous décrypter cet éminent universitaire instruit mieux que quiconque des arcanes du quatrième art, le docteur Ahmed Cheniki...

A. Z.

Par Ahmed Cheniki

Benaïssa n'arrête pas de bouger, un bout de cigarette, une cigarette « morte au feu du tantôt », une autre pollue encore plus les mots, il parle, volubile, s'arrête brusquement, puis raconte son enfance, Nedroma, Bel Abbès, ses péripéties françaises, ses bêtises, ses belles choses, ses amours, le théâtre, le cinéma. Ahmed est lui-même un théâtre, il joue en racontant ses exploits, élève la voix puis, sans avertir, baisse le ton, use d'onomatopées. Il se met à se taper la poitrine, rit aux éclats, reprend une cigarette, il se met à sautiller, à courir sur place, il oublie qu'il a désormais 76 ans, ce jeune homme qui a tout fait, qui a exercé, pour le reprendre, le plus beau métier du monde, il a participé à son premier stage de formation théâtrale en 1964. Ahmed a une présence imposante sur scène. Personne ne peut le nier.

Je me souviens de ce que m'avait dit à son propos Philippe Berling, celui qui avait mis en scène une adaptation du roman de Kamel Daoud, «Meursault, contre-enquête», transformée en Meursaults au festival d'Avignon (en In) en 2016, Ahmed interprétait le rôle principal : « C'est un monstre de la scène, très sérieux, dont la présence peut influencer sur le cours du jeu. ». C'est vrai, à Avignon, j'y étais, il y avait aussi Kamel Daoud, Ahmed Benaïssa, avec sa voix grave et rugueuse, une extraordinaire présence, réussit la gageure de placer la barre très haute, Haroun racontant pendant plus d'une heure son frère Moussa avec une force et une énergie hors du commun, alternant douleurs, colères et oublis, apportant un rythme singulier à une pièce qui, par endroits, restait statique, mais Ahmed, fort de son expérience et de son professionnalisme, arrivait à en faire un très beau spectacle, le récit d'un monde complexe. Ahmed a, par son jeu, donné au roman de Daoud, même si



l'adaptateur avait pris quelques libertés avec le texte original, une dimension exceptionnelle, une émotion que, personnellement, je n'avais pas perçue dans « Meursault, contre-enquête ».

A Avignon, j'avais apprécié le jeu de Benaïssa qui avait porté, à lui seul, le spectacle. Il y avait, certes, une actrice, mais elle était périphérique.

Ahmed n'aime pas beaucoup se lancer des fleurs, il parle, certes, de ses projets, présent, un peu partout, là où on converse culture, il est à la cinémathèque, au théâtre, au cinéma, il provoque parfois de sympathiques esclandres, il est ainsi fait, lui qui a bourlingué un peu partout, a fait ses classes dans des théâtres français, entretenant des relations amicales avec des comédiens de renom comme Philippe Léotard, a travaillé avec de grands metteurs en scène et comédiens au TNA et ailleurs, au cinéma et à la télévision. Il a aussi dirigé le théâtre de Sidi Bel Abbès.

Ahmed n'est pas n'importe qui, c'est un grand acteur qui aime énormément discuter culture, lui qui lit beaucoup. Extrêmement curieux, il veut tout faire. Je lui avais parlé dans les années 1980 d'un très beau roman de Nazim Hikmet, Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ? adapté et monté par un immense metteur en scène turc, Mehmet Ulusoy au festival d'Avignon, une pièce que j'avais énormément aimé. Il voulait, à tout prix, que je lui fasse une adaptation, il me harcelait régulièrement pour avoir le texte que je n'ai pas pu adapter. Il se trouve, en plus, qu'il admirait Hikmet et Ulusoy.

Il se souvient encore de cette possibilité inaboutie, il m'en parle encore, lui qui est surtout connu en Algérie pour ses rôles dans le cinéma, une trentaine de longs métrages, notamment dans Bouamama de Benamar Bakhti Bab El Oued City de Allouache, Hors-la-loi de Boucha-

reb, Morituri de Okacha Touita, Les portes du silence de Amar Laskri. Certes, il a aussi mis en scène un certain nombre de textes dramatiques et dirigé des stages de formation théâtrale, mais il est surtout connu pour ses performances de comédien.

C'est un acteur qui interpréta de nombreux rôles au théâtre, au cinéma et à la télévision. Il décrocha en 1968 le premier prix d'interprétation à l'Université Internationale du Théâtre à Paris et de jouer dans des pièces mises en scène par Jean Marie Serreau et Henri Cordreaux (qu'il assista à plusieurs reprises) : « La tragédie du roi Christophe » d'Aimé Césaire et « Les ancêtres redoublent de férocité » de Kateb Yacine. Il eut la possibilité de monter « L'Olivier » de Mohamed Boudia, assassiné en 1973 à Paris et « L'Oiseau vert » de Carlo Gozzi avant son retour en Algérie en 1971.

Déjà, en France, il s'était imposé comme acteur et comme assistant de grands metteurs en scène, Jean-Marie Serreau qui a fait connaître Brecht en France à partir de 1954 et monté « Le cadavre encerclé » en 1958 et Henri Cordreaux qui a formé beaucoup de grands comédiens et metteurs en scène algériens. A son retour, il joue dans de nombreuses pièces et des films. Ce n'est qu'en 1986 qu'il mit en scène au Théâtre National Algérien (TNA) sa première pièce à Alger. Ce fut Adjajbiya wa Ajaieb, d'après L'Art de la Comédie de Eduardo Filippo. Il y avait comme comédiens Fellag, Remas, Bouzerar et d'autres. Il recourut naturellement aux techniques de la commedia dell'arte, aux procédés du conte populaire et au théâtre dans le théâtre. La technique du théâtre dans le théâtre et l'usage du masque permit singulièrement au metteur en scène de traduire, de manière fort plaisante, les épisodes comiques.

L'histoire est simple : dans une petite ville d'Italie, une troupe est subitement privée de son théâtre, détruit par un incendie. Le directeur de la troupe sollicite l'aide du préfet pour reconstituer l'équipe. Durant l'entretien, le préfet met à la porte le directeur et lui remet par erreur une liste de six personnes convoquées au cabinet. Les comédiens vont s'efforcer d'interpréter le rôle de ces six personnages.

Le théâtre dans le théâtre provoque quiproquos, jeux de mots et humour. Le prétexte dramatique (la fameuse liste des six noms) est déterminé par le choix d'un lieu unique : le bureau du préfet. Ahmed Benaïssa explique sa manière de mettre en scène : « Sur le plan de la mise en scène, le premier prologue de L'Art de la Comédie est joué selon les normes de la représentation de la place publique. Dans le deuxième prologue (ajouté par De Filippo après l'écriture initiale de la pièce), le meddah (conteur populaire) se substitue à la prestation intimiste du personnage principal au profit du mode d'expression le plus proche du patrimoine algérien. Le décor, quant à lui, tient compte des habitudes du public, en ce qu'il ne reproduit cette région que par touches suggestives au lieu de reprendre carrément les costumes et le mobilier de l'époque. L'importance de la ville, du théâtre populaire et du lieu où se déroule la plus grande partie de l'action, est rendue avec des éléments suffisamment chargés de sens. La musique insiste davantage sur les sentiments exprimés et la teneur dramatique des situations en choisissant de ne pas investir les temps morts ni les transitions. »

Benaïssa est un metteur en scène qui respecte les règles édictées par Stanislavski. Son théâtre est classique. Il choisit un dispositif scénique de facture réaliste. C'est d'ailleurs la même logique et la même démarche de la construction scénique de sa deuxième mise en scène, Ertila (L'araignée), une adaptation d'un texte de l'auteur cubain, Eduardo Manet, produite à Annaba (TRA). C'est l'histoire d'une vieille aristocrate isolée qui vit dans sa chair la nostalgie coloniale. Subitement, elle voit son intimité violée par deux personnages marginaux, Lakhdar et Boualem. Deux mondes incompatibles s'affrontent, se heurtent. Liliane, trop marquée par l'idéologie colonialiste tente de se débarrasser de ces deux intrus qui s'opposent fermement à ses désirs. Benaïssa recourt, ici également, à un décor réaliste et à un espace unique.

Ahmed Benaïssa, apprécié surtout pour ses performances de comédien, tente de créer un univers dramatique correspondant au discours théâtral traditionnel, mais qui ne manque pas de force. Il n'arrête pas de sauter, de faire des grimaces, n'arrête pas de fumer, se met à rire, après avoir exprimé sa colère en évoquant je ne sais quoi. Agoumi nous rejoint. C'est un spectacle...

Ahmed joue parfois sans le vouloir dans la vie. Comme à Tunis où nous avions fait les fous avant de nous retrouver bien empêtrés avec un mandat problématique, nous avions pensé à Sembene Ousmane et son film "Le mandat". Tous les amis de Tunis, Moussaoui, à l'époque ambassadeur, Fellag, Sekkar avaient eu vent de cette affaire d'un mandat qui se refusait une contrepartie financière, nous avions ri de bon cœur.

A. C.

TUNISIE-ALGÉRIE, CE VENDREDI À 20H30 Plus qu'un match amical

Renouer avec le succès en déplacement, établir un record africain en matière d'invincibilité et améliorer leur position au classement FIFA sont les objectifs des troupes de Belmadi.

La sélection algérienne de football jouera, demain soir (20h30) à Tunis, son dernier match de préparation pour les éliminatoires du Mondial 2022 dont le coup d'envoi a été décalé pour septembre prochain, en raison de la Covid-19. Nos champions d'Afrique affronteront les voisins tunisiens dans un test grandeur nature. C'est plus qu'un match amical. Ce derby maghrébin revêt une grande importance pour les Fennecs et les Aigles de Carthage. Renouer avec le succès en déplacement, établir un record africain en matière d'invincibilité (27 matchs sans défaite) et améliorer leur position au classement FIFA sont les objectifs des troupes de Belmadi. «Je connais cette équipe et ils savent qu'on la connaît. C'est une équipe qui a beaucoup d'expérience, avec beaucoup de joueurs habitués à l'Afrique et qui savent gérer les matchs. Ces matchs amicaux sont loin d'être sans enjeu pour moi, puisqu'ils seront déterminants pour le prochain classement de la Fédération internationale. Notre objectif est de préserver notre position dans le Top 5 continental, pour pouvoir disputer un éventuel match (retour) des barrages du Mondial 2022 chez nous », dira Belmadi devra aligner son onze type, sans Bennacer bien évidemment, après avoir fait tourner son effectif



lors des deux premiers matchs contre la Mauritanie et le Mali. Son homologue tunisien, Mondher Kebaier, sera, lui aussi, privé des services de deux cadres, le capitaine Youssef Msakni et le milieu défensif Ferjani Sassi. Mondher Kebaier et ses pouillains tiennent à mettre un terme à l'invincibilité. «C'est un derby maghrébin et les derbies se jouent toujours sur de petits détails. Il y aura beaucoup d'engagement. Notre objectif est évident ; gagner et avancer dans le classement FIFA. On veut entrer dans le Top 20 du classement mondial. On est, nous aussi, sur une bonne dyna-

mique et on veut confirmer face à l'Algérie», lance le driver des Aigles de Carthage, avides de prendre leur revanche sur les Fennecs, vainqueurs (1-0) de la dernière confrontation entre les deux sélections. C'était le 26 mars 2019 au stade Mustapha Tchaïker de Blida. Les deux sélections sont à égalité parfaite aux nombres de victoires (15 pour chacune d'elles) avant les retrouvailles de ce vendredi soir qui seront dirigées par un trio d'arbitres égyptiens, sous la conduite de Mohamed Maârouf, assisté de Youssef Elbosaty et Samir Gamal.

L. B.

LES VERTS CE JEUDI À TUNIS

Atal et Ounas se portent mieux

Prévu initialement pour ce mercredi, le déplacement de la sélection algérienne en Tunisie est décalé pour jeudi en fin de matinée, soit à la veille du match amical contre les Aigles de Carthage (vendredi 20h30 à Radès), a-t-on annoncé sur le site officiel de la FAF qui rassure sur l'état de santé de Youcef Atal et Adam Ounas, blessés lors des premiers matchs amicaux contre la Mauritanie et le Mali, et toujours à l'écart du groupe. «Adam Ounas et Youcef Atal ont travaillé (mardi) en salle de gym avant de suivre l'entraînement à partir du bord du terrain. Leur état de santé est rassurant», a-t-on précisé. Les camarades de Riyad Mahrez s'entraîneront sur la pelouse du stade Hamadi-Agrebi de Radès à 18h30, selon un communiqué de la Fédération tunisienne (FTF).

L. B.

ORGANISATION DE LA CAN 2022

Les précisions de la FAF

La CAN 2022 pourrait être retirée au Cameroun et la Fédération algérienne de football (FAF) songe, le cas échéant, à se porter candidate à l'organisation de la compétition, en concertation avec les pouvoirs publics. «Le Président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Amara Charaf-Eddine, tient à apporter des précisions au sujet des déclarations qu'il a tenues ce mardi 8 juin 2021 en marge de l'AGE du COA relatives à la CAN TOTAL Cameroun 2021 et qui ont été sorties de leur contexte. En effet, le Président de la FAF n'a à aucun moment déclaré que l'Algérie allait remplacer le Cameroun en cas de retrait de ce pays pour organiser cette compétition à l'échéance retenue. L'organisation d'une Coupe d'Afrique des nations se fera en concertation avec les pouvoirs publics qui auront à prendre une telle décision lorsque toutes les conditions seront réunies pour accueillir et réussir une épreuve d'une grande envergure», a-t-on précisé dans un communiqué publié sur le site officiel de la FAF dont le nouveau président a été élu au sein du Comité exécutif du COA. Après le report du tirage au sort de la CAN 2022, l'on parle avec insistance du retrait de l'organisation de cette compétition au Cameroun, car la ville de Garoua n'est pas prête en matière de structures d'accueil. Des médias camerounais accusent le Maroc de faire le forcing pour que la CAN soit retirée au Cameroun et confiée au Royaume chérifien. La CAN devait se jouer cette année (2021), mais elle est décalée à 2022 en raison de la Covid-19, et elle se jouera en hiver, du 9 janvier au 6 février 2022.

L. B.

LIGUE 1 (25^e JOURNÉE)

Deux chauds derbies à l'Ouest

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, l'ES Sétif, affrontera en déplacement le Paradou AC avec l'intention de conforter sa position en tête, alors que la lanterne rouge, le CA Bordj Bou Arreridj, sur une courbe ascendante, croisera le fer avec l'AS Aïn M'lila, à l'occasion de la première partie de la 25e journée, prévue ce jeudi. L'ESS (1re, 50 pts), qui reste sur une victoire difficile face au NA Hussein-Dey (3-2), se rendra à Alger pour défier un autre club de la capitale, le Paradou AC (10e, 34 pts), battu lors de la précédente journée par le CABBA (3-2). Si les Sétifiens bénéficieront de la faveur des pronostics eu égard à leur parcours réalisé jusque-là, le PAC aura certainement des atouts à faire valoir pour essayer d'améliorer ses statistiques à domicile (20 points pris sur 33 possibles, ndr) et s'offrir du coup le leader. Le MC Oran (3e, 44 pts), dont la direction a décidé de revenir sur sa décision de limoger l'entraîneur Kheïreddine Madoui, effectuera un court déplacement à l'Ouest pour affronter le RC Relizane (14e, 23 pts), qui a tenu en échec en déplacement le MC Alger (2-2), au stade du 5-Juillet. Le MCO, qui a vu sa série de 14 matchs sans défaite prendre fin à domicile en se faisant éliminer samedi à domicile en 1/4 de finale de la Coupe de la Ligue par le WA

Tlemcen (0-0, aux t.a.b : 1-4), tentera de relever la tête en dehors de ses bases, face à une équipe de Relizane qui aspire à renouer avec la victoire (dernier succès le 16 mars face à l'Olympique Médéa 1-0, ndr). L'autre derby de l'Ouest inscrit au programme de cette journée mettra aux prises l'USM Bel-Abbès (18e, 18 pts) à l'ASO Chlef (13e, 27 pts), qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics.

L'USMBA, deuxième équipe reléguable, devra impérativement réagir à la maison et amorcer sa mission de sauvetage. La dernière victoire de la formation de la "Mekerra" remonte au 26 février dernier à domicile face à la JSM Skikda (2-1). Depuis, l'USMBA ne cesse de manger son pain noir, alignant une mauvaise série de dix matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. L'ASO, sous la houlette de Samir Zaoui, cherchera à confirmer son dernier succès décroché "at home" face à la JSMS (1-0), pour s'éloigner de la zone de turbulences. De son côté, le CABBA, bon dernier au classement (14 pts), recevra Aïn M'lila avec l'intention de préserver sa dynamique et enchaîner un sixième match sans défaite, de quoi lui permettre d'entretenir l'espoir du maintien. En revanche, rien ne va plus à l'ASAM (11e, 31 pts), battue lors des deux dernières sorties.

La deuxième partie des rencontres de la 25e journée se jouera dimanche et sera marquée par l'affiche entre le MC Alger et la JS Saoura. Deux rencontres sont reportées à une date ultérieure : CS Constantine - CR Belouizdad et NA Hussein-Dey - USM Alger, en raison de la participation de cinq joueurs du CRB et trois de l'USMA au prochain stage de l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, du 13 au 17 juin, ponctué par un match amical face au Burundi à Oran.

Programme de la 25e journée :

Jeudi 10 juin:

CA Bordj Bou Arreridj - AS Aïn M'lila 17h
USM Bel Abbès - ASO Chlef 17h
Paradou AC - ES Sétif 17h
RC Relizane - MC Oran 17h

Dimanche 13 juin :

JS Kabylie - US Biskra 17h30
MC Alger - JS Saoura 17h45
O Médéa - NC Magra 16h
JSM Skikda - WA Tlemcen 17h
CS Constantine - CR Belouizdad (reporté)
NA Hussein Dey - USM Alger (reporté)

MONDIAUX-2021 DE JUDO

Belkadi et Nourine déçoivent

L'athlète algérienne Amina Belkadi s'est fait éliminer, hier à Budapest en Hongrie, au premier tour de sa catégorie des -63 kg aux Championnats du monde de judo, en s'inclinant face à l'Autrichienne Magdalena Krssakova. Belkadi, médaillée de bronze au dernier Championnat d'Afrique à Dakar, n'a pas pu terminer son combat face à son adversaire autrichienne qui affrontera l'Américaine Alisha Galles en quarts de finale de la poule D composée de dix athlètes. Dans la journée de mardi, Fethi Nourine a perdu dès le premier tour de la catégorie des -73 kg, devant le Brésilien Edouardo Barbosa. Le champion d'Afrique en mai dernier à Dakar, a été précédé par son compatriote Waïl Ezzine, sorti au 3e tour de la catégorie des -66 kg, lundi. La journée de jeudi verra l'entrée en lice du 4e représentant algérien aux Mondiaux-2021 de Budapest, Abderrahmane Benamadi (-90 kg) qui affrontera au premier tour de la poule C, le Sud-coréen Han Juyeop. Pour leur part, Kaouther Ouallal (-78 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) concourront le lendemain, vendredi, devant respectivement Guusje Steenuis (Pays-Bas) et Daniel Dichev (Bulgarie). Quant à Sonia Asselah (+78 kg), elle débutera samedi directement au deuxième tour, contre la gagnante du match mettant aux prises la Bosnienne Borjana Marjanac et la Hongroise Mercedesz Szigetvari.

CHELSEA

Un plan pour Haaland !

Le club champion d'Europe est prêt à miser très gros pour mettre la main sur Erling Haaland.

Chelsea a fait du recrutement d'un avant-centre de qualité sa priorité en cette intersaison 2021. Thomas Tuchel, le coach de l'équipe, estime que c'est ce qui manque à sa formation pour continuer à progresser et devenir aussi un candidat au sacre en Premier League. Et la cible principale des Blues est Erling Haaland, le goleador du Borussia Dortmund. Selon The Daily Mail, les Londoniens sont prêts à tout pour le Norvégien, y compris battre le record en matière de transferts. La source indique qu'une somme de 200M€ a été débloquée pour cette opération. Les Anglais vont quand même essayer de faire baisser le prix du joueur, en incluant par exemple Tammy Abraham dans le deal. Afin de convaincre Haaland de rallier Stamford Bridge et refuser les sollicita-



tions de tous les autres grands d'Europe, Chelsea est aussi disposé à offrir à la star scandinave un salaire hebdomadaire de 350000€. Ce n'est que la moitié de ce que demandait Mino Raiola pour son client (670000€), mais cela reste une belle somme. A fortiori en cette période de crise financière. Toutefois, Chelsea serait soumis à une lourde concurrence pour le buteur du Borussia Dortmund. En effet, le Real Madrid, le FC Barcelone, Manchester United et City seraient également sur les traces d'Erling Braut Haaland. Selon les informations de The Telegraph, Ole Gunnar Solskjaer serait bel et bien sur les traces d'Erling Haaland. Toutefois, le buteur du Borussia Dortmund ne serait pas sa priorité de l'été. Alors qu'il en pincerait également pour Harry Kane, le technicien de Manchester United aurait une autre priorité pour le prochain mercato estival. A en croire le média britannique, les Red Devils auraient pour objectif n°1 de recruter un ailier, plus précisément Jadon Sancho du Borussia Dortmund, et non un avant-centre.

FRANCE

Benzema malchanceux



Peut-être plus que la victoire des Bleus ce mardi en amical face à la Bulgarie (3-0), largement autant que la critique déguisée d'Olivier Giroud à Kylian Mbappé, la sortie sur blessure de Karim Benzema fait réagir. Victime d'une béquille à la demi-heure de jeu, le revenant tricolore a tenté en vain de rester sur la pelouse avant de demander le changement. Au moment de son remplacement, KB(1)9 a adressé une phrase inquiète à son staff.

"Je ne sais pas, c'est en train de durcir", a-t-il indiqué à Didier Deschamps, en mimant une boule avec ses mains. Boitillant, Karim Benzema est ensuite allé se faire palper par l'un des médecins de l'équipe de France. Une séquence visiblement très désagréable pour le Français qui grimaçait très sérieusement en se tenant la tête dans la main. Pour l'heure, la gravité du coup reçu n'est pas encore connue. Pour Bob Tahri, ancien préparateur sportif de l'AS Monaco et aujourd'hui consultant à L'Équipe, il s'agit d'une béquille. Mais la dureté du coup reçu reste à déterminer et peut-être de trois ordres différents. « Une béquille crée un écrasement entre l'objet et l'os. Selon la force de l'impact,

il peut y avoir des désagréments musculaires. En gros on a mal, on écrase le muscle. (...) Ce qui est très important, c'est le protocole qui va être mis en place pour ne pas que ça s'aggrave. (...) Après il va y avoir une évaluation médicale avec de l'imagerie, une échographie, un IRM. Mais pendant 48h, il y a un protocole à suivre à la lettre. » Karim Benzema a donc l'obligation de ne plus mettre les pieds sur un terrain pendant deux jours, avant d'effectuer "une petite remise en route pour voir comment cela évolue au niveau de la douleur". Selon Bob Tahri, Benzema pourra presque de lui-même savoir et connaître la gravité du coup reçu en fonction de son ressenti dans les prochains jours. Le sélectionneur des Bleus, Didier Deschamps, a été optimiste concernant le joueur du Real Madrid en conférence de presse. "C'est un coup. Il y a toujours pire dans la vie. Si c'est une cheville ou un genou, on ne se pose pas la question. Là, c'est un coup. J'ai un staff médical de haut niveau. On va faire ce qu'il faut. On ne va pas passer chaque jour en se disant : 'Comment il va ? Comment il va ?' Ça ira mieux de jour en jour. Je n'ai pas de souci particulier ce soir. Il y a des

impondérables. Les fameux et indésirables impondérables, ils sont là, ils peuvent arriver. Aujourd'hui, il n'y a rien de dramatique", a assuré le technicien tricolore. La France croise les doigts, elle qui débute l'Euro dans une semaine (le 15 juin) face à l'Allemagne.

LE TACLE DE DESCHAMPS À GIROUD

Olivier Giroud a beaucoup fait parler, mardi, à l'occasion du deuxième et dernier match de préparation de l'équipe de France à l'Euro 2020, face à la Bulgarie. En premier lieu, évidemment, en raison de son doublé inscrit dans les dernières minutes de la rencontre, le Savoyard inscrivant ainsi ses 45e et 46e buts en équipe de France. Il n'est plus qu'à six longueurs de Thierry Henry, dont la marque tient depuis 2010. Mais si l'attaquant des Blues s'est illustré, c'est également à cause de ses déclarations polémiques tenues à l'issue de la rencontre. « Discret parce que des fois on fait des courses mais les ballons n'arrivent pas, après je ne prétends pas faire toujours les bons appels mais je me suis évertué à donner des solutions dans la surface. Pour le coup, avec deux bons ballons de Ben (Pavard) et de Wissam (Ben Yedder), j'ai pu bien finir mais on aurait pu marquer plus de buts si on avait été plus efficaces », a-t-il en effet lancé, à destination, visiblement, de Kylian Mbappé.

Des propos qui ont obligé Didier Deschamps à réagir. « Si les ballons arrivaient à chaque fois sur les appels... Ça peut arriver, c'est peut-être la vérité certaines fois comme quand la passe ne vient pas ou le mouvement ne vient pas, mais il ne faut pas stigmatiser Kylian ou qui que soit », a ainsi confié le sélectionneur tricolore. Et auparavant, l'ancien Marseillais n'avait pas manqué de rappeler à l'ancien Gunner son statut d'intermittent du spectacle depuis plusieurs mois. « Il a plus joué ce soir que les trois derniers mois réunis », a-t-il soufflé, avant de souligner la solidité du deuxième meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France. « Je ne suis pas un magicien, mais je sais qu'Olivier a cette volonté et cette force de caractère pour toujours être efficace », a-t-il ajouté.

ESPAGNE

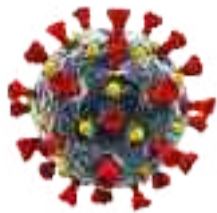
Llorente également positif à la Covid-19 !

À la veille du début de l'Euro, c'est l'hécatombe du côté de l'Espagne. Après Sergio Busquets, c'est au tour de Diego Llorente, le défenseur central de Leeds de 27 ans, d'être testé positif à la Covid-19. La RFEF (Fédération Royale Espagnole de Football) a publié un nouveau communiqué expliquant que Llorente avait été testé positif après un test PCR réalisé dans la matinée du mardi 8 juin. Placé à l'isolement comme le milieu de terrain du FC Barcelone, le joueur est dans une situation compliquée alors que la Roja débutera le Championnat d'Europe lundi prochain, soit dans 5 jours. L'Espagne est la première nation présente à l'Euro à compter deux joueurs positifs à la Covid-19 au sein de son effectif, et une telle situation interpelle et pourrait faire penser à un cluster. L'Espagne avait décidé de convoquer six joueurs (qui s'entraîneront à l'écart, dans une bulle) afin d'anticiper d'éventuels forfaits et d'aligner son équipe U21 lors du dernier match de préparation face à la Lituanie. Le compte Twitter officiel de la sélection espagnole annonce que les onze joueurs ayant disputé le match de mardi soir rejoignent les 6 joueurs qui s'entraînent à l'écart.

ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2022

Messi et l'Argentine se sabordent

L'Argentine a été tenue en échec mardi par la Colombie (2-2), lors de son sixième match des éliminatoires pour la coupe du monde 2022. S'ils ne sont pas à l'arrêt complet, les Argentins ont cependant fortement ralenti la cadence. Alors qu'ils avaient entamé leur campagne de qualification pour la Coupe du monde 2022 par deux succès de rang, les partenaires de Lionel Messi n'ont pas pu faire mieux que trois nuls et une victoire lors de leur quatre dernières sorties. Ce mardi en Colombie, ils ont à nouveau concédé un partage des points (2-2) qui ne les empêche pas de conserver leur deuxième place derrière le Brésil. Tout avait pourtant parfaitement débuté pour l'Albiceleste avec deux buts précoces signés Cristian Gabriel Romero (3e) et Leandro Paredes (8e). Un départ en fanfare avant de se faire rejoindre en seconde période. Tandis que Lionel Messi peinait à se montrer sous son meilleur jour, les Argentins ont d'abord concédé un penalty transformé par Luis Muriel (1-2, 51e), avant de craquer dans les derniers instants du match sur l'égalisation de Miguel Borja (2-2, 90e+4). Dans les autres matchs de la soirée, le Brésil est allé l'emporter au Paraguay (0-2) grâce notamment à un but et une passe décisive de Neymar. L'Uruguay n'a pu faire mieux que le nul face au Venezuela (0-0). Pas mieux pour le Chili qui recevait la Bolivie (1-1). Le Pérou est quant à lui allé s'imposer en Équateur (1-2).



PANDÉMIE DE COVID-19

387 nouveaux cas, 243 guérisons et 7 décès en 24h

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

L'ANP mène plusieurs opérations

Des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, du 2 au 8 juin, plusieurs opérations, dans le cadre de leurs «nobles missions» de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La même source a souligné que ces opérations «témoignent de l'engagement infaillible des Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité du pays». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotraffic dans le pays, «des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières ont arrêté au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 16 narcotrafiquants et saisi 09 quintaux et 09 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc, tandis que 39 autres narcotrafiquants ont été appréhendés et 55,5 kilogrammes de kif traité et 28 640 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires», a fait savoir le MDN. Dans un autre contexte, «des détachements de l'ANP ont arrêté à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 163 individus et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil de chasse, une quantité de munitions, 23 véhicules, 217 groupes électrogènes, 148 marteaux piqueurs, (08) détecteurs de métaux, (1905) sacs de mélange d'or brut et de pierres, des explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés



dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 20 quintaux de déchets de cuivre et 23,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», a ajouté le MDN. «Un autre détachement a intercepté en coordination avec les services de la Sûreté nationale et des Douanes à Bordj Bou Arréridj, un individu et saisi un fusil de chasse et un camion chargé de 440 000 cartouches vides pour fusils de chasse et 107 490 unités de tabac, tandis que 03 véhicules chargés de 30 000 paquets de cigarettes ont été

saisis à Ouargla», selon la même source. Par ailleurs, «les garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande d'immenses quantités de carburants s'élevant à 24 157 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf, alors que les garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 27 individus qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Alger et Oran», a conclu le MDN.

APS

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

8 morts et 183 blessés en 24 heures

Huit personnes ont trouvé la mort et 183 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Djelfa avec quatre morts et cinq blessés, a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protec-

tion civile ont effectué 39 opérations de sensibilisation à travers 7 wilayas (27 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique, ainsi que 56 opérations de désinfection générale à travers 7 wilayas (27 communes), indique le communiqué. Pour ces deux opérations, 206 agents de la Protection civile, 36 ambulances et 26 engins d'incendie, ainsi qu'un dispositif

de sécurité pour la couverture de 8 sites de confinement au niveau des wilayas d'Alger, Constantine et Oran, ont été mobilisés. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de deux incendies urbains à Batna et Aïn Témouchent, et à l'évacuation d'un adolescent âgé de 17 ans, décédé suite à l'inhalation du gaz butane à Djendel (wilaya d'Aïn Defla).

TUNISIE

Un militaire blessé dans l'explosion d'une mine

Un militaire a été blessé, mercredi, dans l'explosion d'une mine sur les hauteurs de Jbal Mghilla, dans le gouvernorat de Kasserine, au centre-ouest de la Tunisie, rapporte l'agence de presse tunisienne TAP, citant un communiqué du ministère de la Défense. Le blessé a été évacué par hélicoptère vers l'hôpital régional de Kasserine et son état est stable, indique la même source. Il participait à une opération de traque d'éléments terroristes et de ratissage de sites suspects, ajoute-t-on de même source.

TRAFIC DE DROGUE

Démantèlement d'un réseau national à El Tarf

Les services de la Sûreté de wilaya d'El Tarf ont démantelé un réseau national spécialisé dans le trafic de drogue et saisi un kg de cannabis, a-t-on appris, hier, du chargé de communication de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'une information faisant état des agissements d'un réseau de trafiquants de drogue constitué de trois individus issus des wilayas de l'est et du sud du pays, les services de wilaya de la police judiciaire ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'identification des suspects, a précisé le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi. Selon la même source, les trafiquants de drogue ont été appréhendés à bord d'un véhicule utilitaire intercepté à l'entrée de la ville côtière d'El Kala, ajoutant que la quantité de drogue a été

trouvée «soigneusement dissimulée» au niveau du tableau de bord. Les trois suspects, âgés entre 20 et 30 ans, ont dénoncé deux complices originaires eux aussi de wilayas de l'est et du sud du pays, a souligné le commissaire Labidi qui a expliqué que lors de leur arrestation, la somme de 180 000 DA, issue de la vente de drogue, a été récupérée dans le domicile de l'un d'eux. Deux véhicules, l'un utilitaire et l'autre touristique, ont été aussi saisis dans le cadre de cette affaire, a-t-on noté. Quatre parmi ces dealers ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala qui les a poursuivis pour «constitution d'un réseau national spécialisé dans le trafic de drogue», a-t-on conclu.

Au fil du jour

De la culture à la civilisation

«Après tout, la civilisation a pour but, non pas le progrès de la science et des machines, mais celui de l'homme.»

Alexis Carel

Par Rachid Ezziane

«La culture, c'est l'ensemble des comportements acquis d'un groupe d'individus unis par une tradition commune, transmise par l'éducation», dit un éminent homme de lettres. Et dans «culture», il y a le mot culte, qui est associé au religieux, voire à la «vénération». On vénère sa culture comme on respecte sa religion. Si telle est l'acception du mot culture, ne doit-on pas, de prime abord, être conscient de l'apport du comportement culturel dans la recherche de la meilleure société où l'on vit en harmonie avec soi et les autres? L'éducation fournit le moyen pour y arriver...

Mais il y a culture et culture, plutôt culture et inculture. Et là est toute l'histoire de la civilisation. Car la culture, avec ses «comportements du common sense», diversifiés et adoptés, se multiplie en ruisseaux pour faire le fleuve de la civilisation. On ne peut parler donc de civilisation sauf si la culture, la bonne, est ancrée dans les mœurs d'un peuple. Comme l'acceptation, gouvernants et gouvernés, à la soumission de la loi. Ou de faire de l'environnement un prolongement de nos demeures. Ou Agir pour l'intérêt de la communauté au dépens des intérêts personnels. Ou de faire en sorte que la justice prime sur tout. Ou de choisir les représentants du peuple selon leur compétence et non selon leur allégeance. Et de génération en génération, à travers l'éducation, ces comportements créent «l'humus» où viendrait s'accomplir l'unique œuvre humaine digne de ce nom. J'ai nommé la Civilisation.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point. Ou plutôt commencer par le commencement. C'est-à-dire rendre à la culture sa vraie mission civilisatrice.

Et puis, comme disait Georges Duhamel : «La civilisation n'est pas toute cette pacotille terrible; et si elle n'est pas dans le cœur de l'homme, eh bien, elle n'est nulle part». Là, sont toutes nos lacunes, je crois. On n'y met pas du cœur à l'ouvrage. On laisse les choses aller d'elles-mêmes, comme si tout est fatal...

Et pourtant tout est clair. Dieu dit dans le Coran : «En vérité, Dieu ne modifie point l'état d'un peuple tant que les individus qui le composent ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes.» (S.13/ V.11)

Et pourtant, comme la conçoit Malek Bennabi, dans sa fameuse équation, la civilisation n'est que la réunion des trois essentiels éléments : «l'homme, la terre et le temps» cimentés par le catalyseur de la culture.

Et de la culture à la civilisation, il n'y a pas qu'un pas à faire, mais des routes et des chemins à baliser et à paver de bonnes intentions. Le reste n'est qu'une question de temps. Comme le bon pain a besoin de levain et les fruits de soleil pour mûrir.